

Administration contractante:

Commission européenne – DCI ENV

Programme thématique Biens Publics Mondiaux et les Défis qui les Accompagnent (GPGC) Programme Indicatif Multi-annuel 2018-2020

Formulaire de demande de subvention

Ligne budgétaire 21 02 07 01 Environment and climate change

Intitulé de l'action	Projet CLÉ - Complexe Lac Édouard Gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables, de la biodiversité et des enjeux de sécurité en périphérie du Lac Edouard en République Démocratique du Congo
Lieu(x) de l'action	Lac Edouard (enclavé dans le Parc National des Virunga) et zones riveraines et périphériques pertinentes Territoires de Rutshuru, Lubero et Béni, ville de Goma, Province du Nord Kivu, République Démocratique du Congo
Nom du demandeur chef de file	Virunga Foundation (VF)
Nationalité du demandeur chef de file	Britannique
Numéro d'identification EuropeAid	GB-2008-FXU-3011801189
Contrat en cours/Numéro de fichier d'entité juridique (s'il est disponible)	6000279558
Statut juridique	Organisation Non Gouvernementale ("Private Company Limited by Guarantee registered in England and Wales")
Codemandeur	Fonds Virunga Belgique
Entité affiliée	Non applicable

Coordonnées du demandeur chef de file à utiliser dans le cadre de la présente action					
Adresse postale:	Parc National des Virunga Rumangabo, Rutshuru, Nord Kivu République Démocratique du Congo				
Numéro de téléphone: (fixe et mobile) indicatif pays + indicatif ville + numéro	+(243) 993 448 133 +(243) 976 679 933				
Numéro de fax: indicatif pays + indicatif ville + numéro					
Personne de contact pour cette action:	Emmanuel de Merode (Directeur) Frédéric Henrard (coordination)				
Adresse électronique de la personne de contact:	edemerode@virunga.org frederic@virunga.org				
Adresse:	Parc National des Virunga Rumangabo, Rutshuru, Nord Kivu République Démocratique du Congo				
Site web du demandeur chef de file:	www.virunga.org				

Table des matières

FC	RMU	JLAIRE COMPLET DE DEMANDE	5
1.	Info	ormations générales	5
2.	L'ac	ction	6
	2.1.	DESCRIPTION DE L'ACTION	6
		Contexte et pertinence de l'action	6
		Description des objectifs, résultats et activités	6
	2.2	METHODOLOGIE	19
		L'Alliance Virunga	20
		Les parties prenantes	21
		Les synergies avec d'autres actions	23
		Les procédures de suivi et d'évaluation	24
		La visibilité de l'UE	25
	2.3.	PLAN D'ACTION INDICATIF POUR LA MISE EN ŒUVRE	27
	2.4.	Durabilite	29
		Impact attendu et effets multiplicateurs	29
		Risques, conditions préalables et hypothèses	30
		Durabilité après la fin de l'action	31
	2.5.	CADRE LOGIQUE	
	2.6.	BUDGET, MONTANT DEMANDE A L'ADMINISTRATION CONTRACTANTE ET AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES	32
3.	Le d	lemandeur chef de file	32
	3.1.	IDENTITE	32
	3.2.	Experience	33
	3.3.	Profil	41
		Catégorie	41
		Secteurs	42
		Groupes cibles	48
	3.4.	CAPACITE A GERER ET A EXECUTER LES ACTIONS	49
		Expérience par secteur	49
		Expérience par zone géographique	51
		Ressources	52
	3.5.	LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	55
4.	Le c	codemandeur	56
	4.1.	IDENTITE	56
	4.2.	Experience	56
	4.3.	Profil	
		Catégorie	
		Secteurs	
		Groupes cibles	65

	4.4.	CAPACITE A GERER ET A EXECUTER LES ACTIONS	66
		Expérience par secteur	66
		Expérience par zone géographique	67
		Ressources	67
	4.5.	LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	68
5.	Mai	ndat pour le codemandeur	69
6.	Asso	ociés participant à l'action	70
7.	List	e de controle pour le formulaire complet de demande	71
8.	Déc	laration du demandeur chef de file	73
9.	Gril	lle d'Évaluation pour la demande complète	75

FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE

1. INFORMATIONS GENERALES

Nom du demandeur chef de file	Virunga Foundation (VF)			
Nom du codemandeur	Fonds Virunga Belgique (FVB)			
Numéro de la proposition	N.A.			
Intitulé de l'action	Projet CLÉ - C omplexe L ac É douard Gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables, de la biodiversité et des enjeux de sécurité en périphérie du Lac Edouard en République Démocratique du Congo			
Lieu de l'action	Lac Edouard (enclavé dans le Parc National des Virunga) e zones riveraines et périphériques pertinentes Territoires de Rutshuru, Lubero et Béni, ville de Goma, Province du Nord Kivu, République Démocratique du Congo			
Durée de l'action	48 mois			
Contribution de l'UE demandée (montant)	10.850.000 EUR			
Contribution de l'UE demandée en tant que pourcentage du total des coûts éligibles de l'action (indicatif)	100%			

2. L'ACTION

2.1. Description de l'action

2.1.1 Contexte et pertinence de l'action

L'action vise à améliorer la gestion des ressources naturelles et à sauvegarder la biodiversité exceptionnelle du Lac Edouard et de sa périphérie dans le contexte de crise humanitaire et sécuritaire sans précédent que la province du Nord-Kivu traverse depuis plus de 25 ans.

L'action améliorera les perspectives de stabilisation sécuritaire et de développement durable autour du Lac Edouard – une des sources du Nil – en y consolidant le pôle de développement socio-économique formalisé et durable que constitue le Parc National des Virunga (PNVi), dans lequel la partie congolaise du Lac Edouard est entièrement enclavée (¹).

La valorisation durable des ressources naturelles du Lac Edouard constitue une condition clé pour assurer un avenir non violent et durable aux quatre millions de personnes qui vivent à moins d'une journée de marche des bordures du PNVi, et qui dépendent du maintien des fonctions écologiques du Lac Edouard, lesquelles sont elles-mêmes tributaires de la biodiversité qui l'entoure.

Or les réserves halieutiques du lac et les populations de grande faune sauvage qui se sont toujours épanouies dans les plaines volcaniques qui l'entourent sont aujourd'hui structurellement menacées par les dynamiques informelles de prélèvement des ressources naturelles et d'expansion agricole qui se sont développées à la périphérie du lac, où elles sont articulées à des réseaux d'exploitation illégale et à des trafics entretenus par les groupes armés qui se sont multipliés dans la région.

L'action fera en sorte que des alternatives économiques formelles et durables émergent et prennent graduellement le pas sur les dynamiques informelles et illégales d'exploitation des ressources naturelles dont les populations riveraines du lac sont actuellement les otages. A cet effet, elle mettra en place et consolidera des filières durables de valorisation des ressources halieutiques et éco-touristiques, en ayant notamment recours à l'énergie hydro-électrique produite sur la rivière Rutshuru, le principal affluent du Lac Edouard (centrale de Matebe).

Parallèlement à cette logique incitative (économique), l'action mettra également en œuvre une logique davantage dissuasive et répressive (gouvernance) basée sur le renforcement de l'application du cadre réglementaire relatif à la valorisation et à la protection des ressources naturelles dans le PNVi et sur le Lac Edouard.

2.1.2 Description des objectifs, résultats et activités

L'action contribuera à améliorer les perspectives de stabilisation sécuritaire et de développement durable autour du Lac Edouard en visant les deux objectifs spécifiques complémentaires suivants:

e3b_applicform_fr.doc

⁽¹⁾ Le lac Edouard s'étend de part et d'autre de la frontière entre la RDC et l'Ouganda, sur une superficie de 2.240 km². Sa partie congolaise est entièrement enclavée dans le PNVi, dont il représente plus de 20% de la superficie totale (soit 1.635 km² sur 7.800 km²) – voir la carte en annexe.

Le PNVi est le plus ancien parc d'Afrique (1925) et est classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité depuis 1979. Au cœur de la zone volcanique du grand rift africain, il abrite une biodiversité unique au monde qui comprend 2.000 espèces végétales, 706 espèces d'oiseaux et 218 espèces de mammifères. C'est le seul parc au monde où l'on peut trouver trois des quatre espèces de grands singes (chimpanzés, gorilles de plaine et gorilles de montagne). Plus de la moitié des 1.000 derniers gorilles de montagne y sont aujourd'hui réfugiés, sur les flancs du volcan Mikeno, qui culmine à 4.400 mètres.

- (i) Le renforcement de la valeur ajoutée socio-économique des filières légales, durables et socialement équitables de valorisation des ressources naturelles en périphérie du lac Edouard (OS1). A cet effet, l'action se concentrera sur l'appui à deux filières distinctes : la filière halieutique d'une part en s'appuyant notamment sur le rôle commercial clé des acteurs féminins au sein de la filière (résultats 1.1 et 1.2) et la filière écotouristique liées à la valorisation de la biodiversité exceptionnelle des zones riveraines du lac Edouard d'autre part (résultat 1.3) ;
- L'amélioration de la gouvernance publique de la protection et de la valorisation des ressources naturelles dans les régions riveraines du lac Edouard (OS2). Les composantes de la gouvernance publique ciblées dans le cadre de cet objectif spécifique sont l'appui à la protection des ressources dans le Parc National des Virunga (résultat 2.1), l'actualisation du cadre réglementaire de valorisation des ressources halieutiques du Lac Edouard (résultat 2.2), la collaboration régionale (résultat 2.3) et l'articulation aux initiatives globales de lutte contre le changement climatique (résultat 2.4).

Objectif spécifique 1.

Renforcer la valeur ajoutée socio-économique des filières légales, durables et équitables de valorisation des ressources naturelles en périphérie du lac Edouard (exploitation des ressources halieutiques et éco-tourisme basé sur les espèces emblématiques de la faune sauvage)

Source la plus méridionale du Nil, le Lac Edouard compte parmi les plus poissonneux du continent africain, notamment en raison de sa richesse en nutriments liée à la densité de la biodiversité riveraine (notamment, historiquement, de la population d'hippopotames qui a compté jusqu'à 30.000 individus au milieu des années '70, soit la plus grande concentration africaine de cette espèce à l'époque).

Bien que sa partie congolaise soit entièrement enclavée dans le PNVi où l'exploitation de la faune est prohibée, les communautés riveraines y disposent d'un droit de pêche en vertu d'une convention de 1948. Complètement dévoyée (et caduque en droit depuis 2009), cette convention a graduellement cédé la place à une dynamique d'expansion incontrôlée des activités de pêche autour du Lac Edouard – surtout à partir du milieu des années '80, puis de la crise des réfugiés à partir de 1994 – qui a par ailleurs induit une augmentation de la présence humaine et une aggravation des impacts anthropiques dans les zones du Parc situées en périphérie directe des rives du Lac Edouard (²).

A cette dynamique « corrosive » pour l'intégrité du parc liée à l'exploitation des ressources halieutiques s'est par ailleurs ajoutée – avec la crise des réfugiés à partir de 1994 – une forte dynamique d'envahissement agricole le long du couloir écologique de la rive Ouest d'une part, et dans les vastes plaines herbeuses entre Rutshuru et Ishasha au Sud-ouest du Lac d'autre part.

Dans chacune de ces deux zones riveraines du Lac Edouard, les dynamiques non contrôlées d'exploitation des ressources halieutiques et d'envahissement agricole se superposent et se conjuguent pour menacer les autres composantes de la biodiversité, et notamment les populations de la grande faune emblématique des savanes herbeuses au Sud-ouest du Lac.

Ces zones riveraines du Lac Edouard à l'intérieur du Parc constituent par ailleurs aujourd'hui des bases arrières pour les groupes armés qui sévissent dans la sous-région. Ces groupes organisent et

e3b_applicform_fr.doc Page 7/77

⁽²⁾ Pour davantage d'informations sur le contexte réglementaire de la pêche sur le Lac Edouard, voir le résultat 2.2 ci-après.

contrôlent des filières d'exploitation des ressources naturelles (pêche, braconnage et bois de chauffe) à l'intérieur et en périphérie du Parc. On estime par exemple que 40% des revenus générés par la pêche, soit une dizaine de millions de dollars par an, alimentent directement les milices de la région. Celles-ci entretiennent un dispositif de patronage violent dont les populations locales, maintenues dans une situation de dépendance et de pauvreté, sont les victimes directes.

Tout en profitant aux groupes armés, le trafic de ressources naturelles à la périphérie du lac Edouard est en effet avant tout le principal vecteur de subsistance contraint et forcé des milliers de riverains qui se ne parviennent ni à mettre en place d'alternatives autonomes et durables pour subvenir à leurs besoins, ni surtout à envisager une relocalisation de leurs activités en dehors du Parc. Cette précarité extrême des populations riveraines du lac Edouard les rend particulièrement vulnérables à l'emprise des groupes armés, et complique singulièrement les efforts de restauration de l'intégrité physique du Parc et de la paix civile dans sa périphérie.

L'action vise à briser ce cercle vicieux en renforçant les alternatives économiques pour ces populations « otages » des dynamiques illégales de valorisation des ressources naturelles, en renforçant d'une part les filières légales liées à l'exploitation de ses ressources halieutiques (résultats 1.1 et 1.2), et en augmentant d'autre part les revenus locaux liés à la valorisation de la biodiversité exceptionnelle du PNVi dans lequel le lac est enclavé (résultat 1.3).

Résultat 1.1. L'assise et la légitimité sociale des filières halieutiques contrôlées à partir des ports légaux sont renforcées

Le volume des prises de pêche sur le Lac Edouard est aujourd'hui estimé entre 12.000 et 14.000 tonnes par an, soit environ 30% de plus que le potentiel productif durable. On estime également que 80% de ces prises sont illégales (méthodes de pêche non réglementaires, pirogues non enregistrés, débarquements en dehors des deux pêcheries autorisées à Vitshumbi et à Kiavinyonge).

La réduction de la production actuelle, en vue de la rendre compatible à son potentiel durable, doit être considérée en tenant compte du fait que le niveau actuel des prises procure un revenu global annuel de l'ordre de 40 millions de dollars (répartis entre 25.000 familles d'opérateurs concernés par la filière) et qu'il contribue à satisfaire 30% de la consommation de la demande régionale – voir à ce sujet le chapitre sur les parties prenantes dans la section 2.2 « méthodologie ».

De multiples associations et regroupements d'acteurs revendiquent aujourd'hui une légitimité dans l'organisation des activités de pêche et de valorisation des ressources halieutiques du Lac Edouard (FECOPEILE, IPAPEL, CREDDHO, Association des Pêcheurs de Kyavinyonge, Association des Pêcheurs de Vitshumbi, Association des Pêcheurs de Nyakakoma...). Il sera important de les associer activement aux efforts de formalisation des filières qui bénéficieront de l'appui de l'action, pour autant que leur assise légale puisse être établie, éventuellement avec l'aide du projet lorsque cela s'avérera pertinent.

Le projet visera particulièrement à renforcer l'assise et la légitimité sociale des filières halieutiques dans les deux ports historiquement autorisés, à Vitshumbi et à Kiavinyonge. C'est au niveau de ces ports que se concentreront les activités d'appui dans le cadre des résultats 1.1 et 1.2, avec une séquence chronologique priorisant le port de Vitshumbi dans le courant de la deuxième et de la troisième année de mise en œuvre du projet.

Les filières qui évolueront vers une formalisation contrôlée dans le cadre du résultat 1.1 bénéficieront d'un appui organisationnel du projet qui priorisera notamment les acteurs féminins, qui jouent un rôle pivot dans le commerce intermédiaire de la filière. Les acteurs participants bénéficieront d'appui à la mutualisation des intérêts de leurs membres, de renforcement de leurs capacités de négociation en amont et en aval de la chaîne de valeur, ainsi que d'un appui au conditionnement et au marketing de leurs marchandises.

- Activité 1.1.1. Enquêtes sociologiques dans les ports de Vitshumbi et Kiavinyonge. Lignes budgétaires mobilisées : 124, 42, 125
- Activité 1.1.2 Recensement et enregistrement des opérateurs économiques (avec un appui spécifique aux acteurs féminins)

 Lignes budgétaires mobilisées : 124, 42, 125
- Activité 1.1.3 Formations sur le marketing et le conditionnement des produits (avec un appui spécifique aux acteurs féminins)
 Lignes budgétaires mobilisées : 124, 42, 125
- Activité 1.1.4 Certification des associations / coopératives bénéficiaires Lignes budgétaires mobilisées : 124, 42, 125
- Résultat 1.2. Des investissements en infrastructures collectives permettent d'augmenter la valeur ajoutée et l'attractivité des filières contrôlées à partir des ports légaux.

L'action cherche à « couper l'herbe sous le pied » des trafics gérés par les groupes armés en asséchant graduellement l'attractivité de ces trafics auprès des populations riveraines en faisant la promotion des filières légales. Mais, en ce qui concerne les activités liées à la pêche, pour que les filières contrôlées et « contraintes » par le respect des dispositions légales et réglementaires demeurent attractives pour les opérateurs et compétitives sur le marché par rapport aux prélèvements illégaux, il est nécessaire qu'elles offrent des produits ayant à la fois une valeur ajoutée additionnelle tout en affichant des niveaux de prix qui restent abordables compte tenu de la modicité du pouvoir d'achat moyen des populations.

La réussite d'un tel pari exigera que les filières ciblées soient initialement subventionnées afin d'améliorer leur niveau d'équipement et d'infrastructures. Il n'est pas concevable, dans l'état actuel du climat des affaires qui prévaut en RDC, et compte tenu des coûts prohibitifs du crédit, qu'elles soient en mesure d'assumer elles seules les investissements nécessaires.

Les études les plus récentes (³) ont montré que les investissements les plus pertinents afin d'augmenter la valeur ajoutée des filières existantes portaient principalement sur la mise en place d'une chaîne du froid permettant de conserver la fraîcheur des prises. Les poissons frais bénéficient en effet d'une préférence répandue et bien rémunérée sur les marchés urbains de Goma, de Butembo et de Béni, qui sont les débouchés commerciaux naturels du Lac Edouard.

Deux types d'infrastructures doivent être envisagés : d'une part, il est très important de pouvoir « isoler » les filières appuyées par le projet (respectant les normes techniques de prélèvement et enregistrées) le plus loin possible en amont de la chaîne de production, afin d'éviter que les prélèvements non contrôlés, qui constituent à l'heure actuelle la quasi-totalité des prises,

_

⁽³⁾ Serge Bene, DAI EUROPE Ltd, *Etude la chaîne de valeur poisson, Parc National des Virunga, République Démocratique du Congo*, Etude réalisée dans le cadre du programme ASSIST III, (Advisory Services In Social Transferts), Union européenne (DCI FOOD/2013/354-318), 53 pages, 2017.

s'immiscent dans les chaînes de traçabilité. Idéalement, ce cloisonnement devrait pouvoir s'opérer avant le débarquement des prises dans les ports ciblés, dans des infrastructures isolées à une certaine distance au large des débarcadères (infrastructures off-shore). D'autre part, il faut évidemment que la chaîne du froid démarre également le plus loin possible en amont de la chaîne de production. Elle pourrait en partie démarrer au niveau des infrastructures off-shore envisagées, avec un transfert régulier (quelques fois par jour) vers une chambre froide sécurisée qui servirait de lieu de stockage – approvisionnée en électricité à partir de la centrale de Matebe – avant le transport vers les marchés urbains ciblés.

En tout état de cause, il est indispensable de conduire des études techniques et de faisabilité préalablement aux investissements prévus, afin de privilégier les options les plus pragmatiques et d'évaluer correctement la taille des infrastructures à mettre en place. Ces études seront conduites dans le port de Vitshumbi et dans le port de Kiavinyonge au cours de la première année du projet. Les investissements et les constructions seront mis en œuvre durant la seconde et la troisième année du projet, et les accompagnements techniques d'apprentissage auront lieu durant la troisième et la quatrième année du projet.

- Activité 1.2.1. Etudes de faisabilité technique et de dimensionnement des infrastructures Lignes budgétaires mobilisées : 124, 125
- Activité 1.2.2 Investissements et construction des infrastructures (off-shore / chambre froide) Lignes budgétaires mobilisées : 614, 615
- Activité 1.2.3 Accompagnements techniques d'apprentissage Lignes budgétaires mobilisées : 124, 125
- Résultat 1.3. L'amélioration des capacités d'accueil touristique au sein des écosystèmes aquatiques liés au Lac Edouard renforce l'intérêt public international pour la région et y contribue à la diversification de l'économie locale (Circuit « Lac Edouard)

Le statut de Patrimoine Mondial UNESCO dont bénéficie le Parc National des Virunga, au sein duquel la partie congolaise du lac Edouard est enclavée, est dû à la richesse des écosystèmes et à la biodiversité exceptionnelle des régions riveraines du lac. L'attractivité internationale de ce potentiel (170.000 nuitées au cours des 15 dernières années) constitue un vecteur important de développement économique et de rentrées financières à l'échelle locale, mais aussi et surtout une garantie du maintien de l'intérêt public international dont la sous-région a grandement besoin pour que les projecteurs ne se détournent pas de ses graves problèmes sociaux et sécuritaires et que la résorption de ces demeure – un tant soit peu – à l'agenda de la communauté internationale (⁴).

Le potentiel touristique du Parc National des Virunga est en fait aussi important qu'ancien. L'essor du tourisme au parc remonte au programme d'habituation des gorilles rendu possible par l'Union Européenne en 1988. Quatre ans plus tard, les recettes totalisaient un demi-million de dollars par an, et la dynamique « d'intéressement » des populations riveraines aux bénéfices du parc s'enclencha graduellement. La montée en puissance du potentiel du PNVi – tant sur le plan de l'attractivité touristique que de la contribution au développement local – ne se démentit plus

Page 10/77

Août 2018
e3b_applicform_fr.doc

⁽⁴⁾ Dans sa résolution 2360 (21 juin 2017), le Conseil de Sécurité de l'ONU a rappelé que les liens entre l'exploitation illégale des ressources naturelles, y compris le braconnage et le trafic d'espèces sauvages, le commerce illicite de ces ressources et la prolifération et le trafic d'armes, constituent un des principaux facteurs venant alimenter et exacerber les conflits dans la région des Grands Lacs d'Afrique centrale.

par la suite, même si elle fut évidemment ralentie à plusieurs reprises (lors de la suspension des programmes de coopération au développement et de la crise des réfugiés entre 1992 et 2003, ainsi que lors des crises militaires avec le CNDP et le M23 en 2009 et en 2013.

A partir de 2014, le PNVi a connu une croissance exponentielle de son succès touristique et les activités connexes de son développement se sont durablement arrimées aux perspectives de croissance socio-économique de la sous-région (5). La croissance de la fréquentation touristique a été a deux chiffres pendant les quatre années qui ont suivi, pour atteindre plus de 14.000 nuitées en 2017 (soit plus de 7000 visiteurs). Les capacités d'accueil se sont diversifiées et renforcées : lodge principal de Mikeno (Rumangabo), lodge de Kibumba dans le secteur des gorilles, chalets sur le volcan Nyiragongo, camp de tentes sur l'île de Tshegera (Lac Kivu), gîtes de montagnes sur le Mont Rwenzori, et camp de savane à Lulimbi.

Les incidents sécuritaires de mai 2018 impliquant des touristes étrangers ont donné un coup d'arrêt à la dynamique en cours, mais la stratégie d'assainissement de l'environnement sécuritaire du Parc décidée dans le sillage de ces événements dramatiques devrait permettre de redémarrer, dès le début de l'année 2019, dans un cadre définitivement libéré de la menace des groupes armés (voir à cet égard les activités qui seront mises en œuvre dans le cadre du résultat 2.1).

Dans cette perspective, il est important de faire en sorte que l'offre touristique disponible, déjà exceptionnelle (6), permette encore à l'avenir de refléter davantage la biodiversité unique qu'offrent les régions riveraines du Lac Edouard, dans la partie centrale du Parc des Virunga.

Un nouveau circuit sera mis en place sur les rives sud du lac Edouard en vue de mieux valoriser deux autres écosystèmes exceptionnellement riches en faune dans la périphérie directe du Lac, et de conforter le standing international unique de la destination Virunga. Il s'agit d'une part de la descente en canot semi-rigide des rivières Mutindi et Rutshuru entre les chutes de Tongo (nouveau Lodge à construire) et le port de Vitshumbi au Sud-ouest du Lac, et d'autre part de la traversée du lac entre Vitshumbi et la base ICCN de Kihangiro, à destination du Lodge de Lulimbi sur la rivière Ishasha, qui marque la frontière avec le Parc Queen Elisabeth en Ouganda (7).

- Activité 1.3.1. Construction du lodge de Tongo Lignes budgétaires mobilisées : 62, 125
- Activité 1.3.2 Déploiement des équipements mobiles du circuit « Lac Edouard » Lignes budgétaires mobilisées : 41, 42, 617
- Activité 1.3.3 Recrutement et formation des équipes locales pour le circuit « Lac Edouard » Lignes budgétaires mobilisées : 123, 125

Août 2018

e3b_applicform_fr.doc Page 11/77

⁽⁵⁾ Principalement par la construction d'un réseau de production et de distribution locale d'hydro-électricité, avec les centrales de Mutwanga (2014, 1,3 MW), de Matebe (2016, 13,8 MW) et de Lubero (2019, 13,1 MW). A terme, le réseau planifié pourrait compter huit centrales et desservir toutes les villes principales du Kivu.

⁽⁶⁾ Les deux attractions-phare restent les circuits vers les gorilles des montagnes et vers le cratère du volcan Nyiragongo, et le resteront sans doute dans les prochaines années, dans la mesure où elles constituent des spécificités uniques au monde.

⁽⁷⁾ Voir la localisation de ces circuits sur la carte en annexe 1. Les chutes de Tongo et la descente des rivières Mutindi et Rutshuru permettront de côtoyer d'importantes populations d'hippopotames et de chimpanzés, tandis que les savanes et forêts galeries situées entre la rive Sud-Est du Lac et la rivière Ishasa permettront de rencontrer de nombreuses autres espèces de savane (éléphants, buffles, antilopes, lions et hyènes notamment).

Les deux parties du circuit seront reliées par une traversée en bateau sur la partie Sud-Est du Lac, entre le port de Vitshumbi (où il sera possible de visiter les activités menées dans le cadre des résultats 1.1 et 1.2 décrits ci-dessus) et la base lacustre de l'ICCN de Kihangiro, située à trois kilomètres du lodge existant de Lulimbi.

Objectif spécifique 2.

Renforcer la gouvernance publique des ressources naturelles en périphérie du lac Edouard (appuyer l'application du cadre légal relatif à la protection et à la valorisation de ces ressources)

La logique poursuivie dans le cadre de l'objectif spécifique 1 de l'action est de marginaliser graduellement les pratiques d'exploitation illégales des ressources naturelles articulées au fonctionnement des groupes armés; et ce, en mettant en place et en assurant la promotion de filières formelles durables et équitables de valorisation des ressources naturelles du Lac Edouard, dans lesquelles les populations riveraines trouveront davantage leur compte (« la carotte »).

L'approche « incitative » poursuivie dans le cadre de l'OS1 ne se suffit cependant pas à ellemême : elle ne permettra pas à elle seule d'atteindre l'objectif général de l'action. Pour que l'approche « incitative » puisse avoir l'impact escompté, elle doit être accompagnée d'une approche davantage « répressive », visant à combattre plus frontalement les activités d'exploitation illégales et les trafics des ressources naturelles. C'est la logique du « bâton », qui est basée sur le contrôle et sur la répression des activités délictueuses par une application effective du cadre normatif en place en matière de protection et de valorisation des ressources naturelles. Cet appui à la gouvernance publique des ressources naturelles de la périphérie du Lac Edouard est plus spécifiquement poursuivi dans le cadre de l'OS2.

Plusieurs aspects complémentaires de l'appui à la gouvernance publique des ressources naturelles sont considérés dans le cadre de l'OS2 : la protection effective des ressources naturelles au niveau du secteur central du PNVi (dans laquelle le Lac Edouard est situé), la mise à jour du cadre réglementaire relatif à l'exploitation des ressources halieutiques dans le Lac Edouard, l'appui à la collaboration régionale pour la gestion durable du Lac Edouard (notamment avec l'Ouganda), et la promotion du produit « gestion durable du Lac Edouard et de sa périphérie » au niveau des institutions et des instruments financiers internationaux, notamment ceux dédiés à la lutte contre le changement climatique.

Résultat 2.1 Les capacités des écogardes de veiller à la sécurisation des ressources naturelles sont renforcées dans le secteur central du PNVi (qui comprend le Lac Edouard)

Parce qu'il vise plus spécifiquement la protection effective des ressources naturelles, ce résultat est fondamental sur le plan stratégique – ce qui justifie le fait qu'il s'agisse du résultat dont l'impact budgétaire est le plus significatif pour l'action (il représente approximativement 40% du budget total). Il vise plus spécifiquement à appuyer l'entretien d'une capacité opérationnelle pertinente des écogardes chargés de contrôler le secteur central du PNVi (dans laquelle le Lac Edouard est situé), et à renforcer significativement les infrastructures de protection de l'intégrité physique du Parc au niveau des limites Sud-est de ce secteur central, qui est la partie la plus exposée aux pratiques d'exploitation illégale des ressources (mise en culture des terres, pêche illégale, braconnage de la grande faune).

La stratégie générale que l'ICCN et la Fondation Virunga ont mise en place à partir du milieu des années 2005-2006 en vue de renforcer la protection de l'intégrité physique du Parc est une stratégie progressive sur le moyen terme. Etant donné l'étendue du Parc (près de 400 kilomètres du Nord au Sud), il n'était pas concevable de restaurer le contrôle de ses limites en une seule fois et avec la même intensité sur toute sa périphérie. Le premier secteur à avoir été privilégié a été le secteur Sud au cours de la période 2008-2016, non seulement parce qu'il est le plus proche de la ville de Goma et qu'il comprend le QG opérationnel et le Lodge principal de Rumangabo, mais

e3b_applicform_fr.doc Page 12/77

aussi et surtout parce qu'il abrite l'espèce la plus emblématique et la plus directement menacée du Parc, les gorilles de montage. Bien qu'ils n'aient pas mis fin à tous les problèmes de sécurité dans la zone, les efforts de protection du secteur Sud ont porté leurs fruits sur le plan écologique et environnemental (8), et l'ICCN et la Fondation Virunga peuvent maintenant envisager de concentrer leurs efforts de renforcement de l'intégrité du Parc sur le secteur central, dans lequel le Lac Edouard est situé.

Les investissements consentis dans la sélection, la formation, l'équipement et le déploiement opérationnel des gardes du parc a été très importante au cours des dix dernières années. Les résultats suivent sur le plan écologique et environnemental, mais le maintien de ces résultats dans la durée nécessite la poursuite des efforts déjà consentis. La poursuite de ces efforts est en effet critique pour capitaliser sur les acquis dans le secteur sud et stabiliser le secteur centre du parc, dans un contexte de dégradation sécuritaire généralisée. L'action permettra d'une part de prendre en charge les coûts de fonctionnement opérationnel de deux compagnies de l'ICCN, soit 176 écogardes (activité 2.1.1), et d'autre part de réaliser les investissements en infrastructure nécessaires à la protection de l'intégrité physique du secteur central du PNVi (activité 2.1.2).

Activité 2.1.1. Maintien des capacités opérationnelles de 2 compagnies (176 écogardes) Lignes budgétaires mobilisées : 61, 63, 66, 67, 613, 41, 42, 121

La protection du PNVi est actuellement assurée par un effectif total de 720 écogardes. Ces écogardes sont appelés à assurer la protection d'une zone de 7.800 km² étendue sur plus de 400 kilomètres du Nord au Sud, dans une région dépourvue d'infrastructures de communication, très densément peuplée par une population riveraine extrêmement précarisée, dans laquelle sévissent de nombreux groupes armés, et où le rétablissement de l'état de droit et de l'autorité publique de l'Etat demeure une perspective lointaine.

Dans un environnement aussi défavorable, au sein duquel ils sont quotidiennement confrontés à de nombreux défis (9)), le développement et le maintien d'effectifs suffisamment nombreux, formés et équipés est une nécessité absolue pour assurer la sécurité physique des agents lorsqu'ils interviennent sur le terrain. Les efforts en ce sens sont continus. De ce fait, le parc joue un rôle de stabilisation dans toute la région, en ce compris pour la protection des civils confrontés aux groupes armés (10).

Août 2018

⁽⁸⁾ Au cours de ces dix dernières années, les familles de gorilles de montagne peuplant le secteur Sud du Parc National des Virunga ont joué un rôle majeur dans l'accroissement de la population mondiale de cette espèce, qui a repassé le cap des 1000 individus. C'est une formidable progression, si l'on se souvient que 790 gorilles de montagne seulement avaient été recensés en 2010; et c'est une grande source de motivation pour l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la gestion du PNVi de voir cette espèce, certes toujours en danger critique d'extinction, continuer à prospérer.

Alors que le premier semestre de l'année 2018 a indiscutablement été difficile pour les Virunga sur le plan sécuritaire (événements tragiques survenus en mars et en mai), la santé des gorilles de montagne du Parc témoigne à la fois de la pertinence de l'approche de protection adoptée, mais aussi a contrario du prix encore trop élevé que les écogardes ont dû payer pour obtenir les résultats plus qu'encourageants récemment enregistrés. Que ce soit dans le secteur Sud ou dans le secteur Centre où ils seront appelés à se déployer davantage encore dans les prochaines années (notamment grâce aux moyens mobilisés dans le cadre de la présente action), le renforcement de la protection physique et de la sécurité des écogardes demeure une priorité absolue de l'ICCN et de la Fondation Virunga.

⁽⁹⁾ Braconnage de la faune bien sûr, mais également trafic de ressources naturelles (pêche, makala), envahissements agricoles, attaques des groupes armés contre les civils, notamment le long des routes nationales à l'intérieur du parc.

⁽¹⁰⁾ Les gardes sont souvent pris pour cibles par les groupes armés. 155 gardes ont perdu la vie au cours des 10 dernières années. 60% des pertes étaient liées à la protection des civils. En assurant la protection des écosystèmes dont dépendent plusieurs millions de personnes dans la région, les gardes jouent aussi un rôle de prévention de nouveaux conflits.

L'action permettra de prendra en charge 25% du coût opérationnel lié au fonctionnement quotidien des écogardes (2 bataillons complets, soit 176 écogardes sur un effectif total de 720 écogardes). Cette prise en charge couvrira les primes versées via l'ICCN (ligne budgétaire 61), les rations de brousse (LB 63), l'équipement personnel (LB 66), l'équipement collectif pour les missions de terrain (LB 67)). Ces coûts opérationnels concernent également la surveillance et le support aérien, critique pour l'efficacité et la sécurité des missions de terrain (LB 613), les coûts de transports (LB 41 et 42), et les coûts de formation (LB 121).

Activité 2.1.2 Renforcement des infrastructures de protection de l'intégrité physique du secteur central du PNVi

Lignes budgétaires mobilisées : 69, 610, 611, 612

Le renforcement de la protection de l'intégrité physique du secteur central du PNVi est vital pour que les activités de promotion des filières légales de valorisation des ressources halieutiques du Lac Edouard puissent être déployées dans le cadre le l'OS1, et pour que la sécurité physique des gardes soit protégée de manière optimale. Ce renforcement nécessitera un effort d'investissement, dès la première année de mise en œuvre de l'action, dans quatre infrastructures complémentaires (11):

- (i) la réhabilitation de la station de Rwindi en vue d'y baser la capacité de réaction rapide récemment mise en place, et dont l'objectif est d'avoir une force d'intervention qui mobilisable instantanément pour intervenir à n'importe que endroit du parc (12) (ligne budgétaire 611),
- (ii) la relocalisation de la station principale du secteur centre dans une zone davantage sécurisée et plus stratégique à Kabaraza (¹³),
- (iii) la prolongation, sur une soixantaine de kilomètres, de la clôture électrique bordant la limite Sud du secteur centre du Parc, qui est la plus exposée aux agissements des groupes armés et leur donne actuellement un accès non contrôlé aux activités illégales de pêche;
- (iv) la construction de deux bases avancées permettant une projection permanente des écogardes dans la zone encore non équipée de clôture électrique, entre Kabaraza et Nyamitwita.

Résultat 2.2 Le cadre réglementaire relatif au lac Edouard est révisé et mis en œuvre

Sur le plan réglementaire, le lac Edouard constitue en quelques sortes une « enclave » au sein du PNVi, puisque l'exploitation commerciale des ressources halieutiques y est autorisée. Cette spécificité du secteur pêche au sein du Parc est un héritage de l'histoire de sa mise en place : lorsqu'il a été décidé d'étendre la superficie du Parc en 1948, les onze chefferies des collectivités

e3b_applicform_fr.doc

 $^{(11) \}quad La \ localisation \ précise \ de \ toutes \ ces \ infrastructures \ de \ protection \ est \ reprise \ sur \ la \ carte \ en \ annexe \ 1.$

⁽¹²⁾ La « Quick Reaction Force » (QRF), composée de 270 gardes d'élite, est au cœur du dispositif de réaction rapide mis en place au cours des dernières années. La QRF est appuyée par le « CCOPS » (Commandement et Contrôle des Operations), qui est chargé des fonctions de surveillance, renseignement, analyse, planification, contrôle. La combinaison des deux outils permet de gagner en efficacité, particulièrement dans les zones reculées où opèrent les trafiquants et les groupes armés. La station de Rwindi, isolée au cœur du Secteur central, équipée d'une piste d'aviation en bon état, et localisée à l'abris des dynamiques sociales préjudiciables à la confidentialité requise pour la planification des actions de sécurité, a vocation a devenir le camp de base permanent de la QRF. Elle l'est déjà depuis une année, mais les infrastructures ne sont plus adaptées. L'action permettra d'en financer la réhabilitation et l'adaptation des infrastructures à cet effet.

⁽¹³⁾ La station du secteur centre est pour le moment délocalisée à la station de Lulimbi, sur la frontière ougandaise. Cette délocalisation est cependant temporaire (due à la mise en place de la QRF à Rwindi en 2017, qui a nécessité de déplacer la station du secteur centre vers une autre localité). Complètement décentrée et éloignée des zones d'intervention, la station de Lulimbi ne peut continuer à abriter le secteur centre. Elle sera réintégrée dans le circuit touristique « Lac Edouard ».

riveraines du Lac Edouard se sont vues octroyer des droits de pêche limités sur le lac en échange de l'incorporation de leurs terres traditionnelles au sein de la zone protégée, à l'intérieur du Parc. Une convention a été signée en 1949 avec la Coopérative de Pêcheries des Virunga (COPEVI), dirigée par les onze chefs traditionnels des collectivités bénéficiaires, dans le but de gérer durablement les prélèvements halieutiques et de définir strictement le cadre règlementaire de l'activité autorisée, en limitant notamment le nombre d'embarcations autorisées et en restreignant les débarcations des prises que dans deux ports uniquement : Vitshumbi au Sud du Lac, et Kiavinyonge au Nord.

Mais avec l'effondrement graduel de l'état de droit dans le Zaïre des années '80, la COPEVI a de moins en moins rempli son rôle régulateur. D'autres acteurs, étatiques et non-étatiques, souvent hors la loi, se sont progressivement imposés, en établissant des légalités parallèles sur base desquelles des circuits économiques basés sur l'exploitation illégale des ressources halieutiques du lac et des autres ressources naturelles du parc se sont développés, en alimentant par ailleurs l'insécurité et les conflits actuels. La convention de 1948 a par ailleurs expiré en 2009, et elle doit faire l'objet d'un renouvellement (voir ci après).

A l'heure actuelle, de multiples associations et regroupements d'acteurs autres que la COPEVI revendiquent une légitimité de fait dans l'organisation des activités de pêche et de valorisation des ressources halieutiques du Lac Edouard (FECOPEILE, IPAPEL, CREDDHO, Association des Pêcheurs de Kyavinyonge, Association des Pêcheurs de Vitshumbi, Association des Pêcheurs de Nyakakoma...).

Bien que leur assise juridique et que les droits d'accès aux ressources qu'elles prétendent pouvoir régir soient sujets à caution, l'action ne visera par la régularisation de la situation dans une logique frontale basée exclusivement sur le respect du droit. Une telle approche n'aurait aucune chance de faire changer les pratiques dans le contexte congolais où l'état de droit est « soluble » dans les réalités quotidiennes. Le *modus operandi* privilégié par l'action sera d'appuyer la mise en place de filières halieutiques durables appropriées par les populations riveraines dans un premier temps (dans le cadre des résultats 1.1 et 1.2), puis de revoir le cadre réglementaire relatif au lac Edouard dans un second temps (dans le cadre du présent résultat 2.1).

Par rapport à ce second aspect, la caducité de la convention particulière de 1949 devrait, sur un plan strictement juridique, impliquer que le cadre général fixé par la loi de 2014 relative à la conservation de la nature s'applique sans exception au sein du PNVi, y compris pour les ressources halieutiques du Lac Edouard (¹⁴).

On voit bien que, dans un premier temps, la gestion efficace de la question de la valorisation durable des ressources halieutiques du lac Edouard ne doit pas s'appuyer sur l'application du

Août 2018

e3b_applicform_fr.doc Page 15/77

⁽¹⁴⁾ L'article 25 de la loi 1a loi 14.003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature stipule que «toute activité incompatible avec les objectifs de la conservation est interdite dans les aires protégées. Sous réserve des dérogations prévues par la présente loi, est nul tout droit accordé dans les limites des aires protégées et leurs zones tampon ».

La situation juridique est par ailleurs compliquée par l'incertitude qui subsiste sur le statut légal du Code la pêche et de l'aquaculture de la RDC validé techniquement par le gouvernement, mais qui doit encore être adopté par le Parlement et promulgué par la Présidence de la République pour avoir force de loi.

La loi 11/009 du 9 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement fixe un cadre général pertinent pour la gestion durable du secteur pêche, en établissant en son article 7 que « La protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles sont assurées de manière à répondre équitablement aux besoins de développement des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Toute politique nationale en matière de développement économique et social intègre ce principe ».

cadre juridique en place. Il faut que des solutions empiriques durables et socialement appropriées soient testées et en place sur le terrain avant de « serrer la vis » sur le plan des contraintes juridiques (mise à jour de la convention de 1949) et du recours éventuel à la force pour les faire appliquer. Dans le cas contraire, les arguments simplistes et populistes prétendant protéger les droits de la population à s'alimenter, qui sont systématiquement mis en avant par les organisateurs et les bénéficiaires financiers des trafics illégaux, seront difficiles à contrecarrer.

A cet égard, il sera essentiel que les activités tiennent compte des orientations qui auront déjà pu être esquissées dans le cadre du projet de gestion intégrée des pêcheries et des ressources en eau des lacs Edouard et Albert, mis en œuvre par la Banque Africaine de Développement entre 2016 et 2021 (¹⁵) et des efforts de concertation qui sont planifiés dans le cadre du projet régional que l'UICN mène dans la sous-région entre 2018 et 2021 (¹⁶).

En collaboration avec les expertises mobilisées par ces deux projets, l'action coordonnera la formulation d'un cadre réglementaire renouvelé pour la gestion de la pêche sur le Lac Edouard (activité 2.2.1). Cette formulation tiendra à la fois compte des enseignements pratiques qui auront été collectées dans le cadre de la mise en œuvre des résultats 2.1 et 2.2, des leçons des difficultés d'application de la convention particulière de 1949, et des enseignements déjà collectés dans le cadre des deux projets évoqués ci-dessus.

L'adoption du nouveau cadre réglementaire fera ensuite l'objet de séminaires organisés en RDC et en Ouganda (activité 2.2.2). Ces séminaires supporteront l'appropriation du nouveau cadre réglementaire par les parties prenantes des deux pays.

- Activité 2.2.1. Formulation d'un cadre réglementaire pertinent pour la pêche sur le Lac Edouard Lignes budgétaires mobilisées : 124, 125, 68
- Activité 2.2.2 Validation du texte par les parties prenantes et formulation juridique définitive par les instances juridiques compétentes de RDC / d'Ouganda Lignes budgétaires mobilisées : 124, 125, 68, 614
- Résultat 2.3 La coopération avec l'Ouganda pour la gestion des eaux du lac Edouard est rendue opérationnelle

Au cours des mois de juillet et août 2018, les relations entre la RDC et l'Ouganda se sont soudainement tendues dans le sillage d'accrochages très violents entre pêcheurs et forces de l'ordre des deux pays ayant occasionné des pertes en vies humaines et l'emprisonnement de plusieurs dizaines de ressortissants congolais en Ouganda. Cette tension met en évidence l'importance de concevoir la gestion durable des ressources du lac Edouard de manière conjointe et concertée entre les deux pays. Cela est d'autant plus nécessaire que d'une part la partie ougandaise du lac n'est pas située dans une aire protégée (et que la législation qui s'y applique

Page 16/77

Août 2018
e3b_applicform_fr.doc

-

⁽¹⁵⁾ L'objectif de ce projet BAD LEAF II est « d'instaurer un climat propice et de renforcer le cadre juridique, politique, institutionnel et réglementaire pour une gestion durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement. Il contribuera également à créer de nouvelles sources de revenus et à assurer la sécurité alimentaire des hommes et des femmes qui vivent de la pêche. Par définition, il renforcera les capacités des institutions publiques pour promouvoir les interventions respectueuses de l'environnement dans le cadre de l'exploitation des ressources des lacs et favoriser les échanges commerciaux régionaux ». Un des outputs attendus du projet est la formulation d'un Plan d'Aménagement et de Gestion des pêcheries du Lac Edouard et du Lac Albert.

⁽¹⁶⁾ Projet « Strengthening cross-border community participation in combating illegal wildlife trade in lake Edward / Greater Virunga Region » (FED/2017/394-817).

n'est donc pas régie prioritairement par des considérations de conservation (¹⁷)), et que d'autre part une partie non négligeable des prises effectuées dans la partie congolaise du lac Edouard – notamment autour du port illégal de Nyakakoma – approvisionnent en réalité prioritairement les marchés plus rémunérateurs d'Ouganda. Ces éléments s'ajoutent aux problèmes de gouvernance, de sécurité et de surpêche du coté congolais.

Les activités de concertation prévues dans le cadre du projet BAD-LEAF II n'ont pas encore permis que des progrès significatifs soient enregistrés en matière de rapprochement des régulations et d'évolution vers une gestion conjointe des ressources halieutiques du lac. Le projet LEAF II prévoit en outre la mise en place d'une structure de coopération régionale qui soit spécifiquement dédiée à la gestion des activités en relation avec le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans l'ensemble du bassin du Nil. La faisabilité et la pertinence d'une telle ambition sera analysée à la lumière des résultats qui auront pu être obtenus au niveau du rapprochement de la RDC et de l'Ouganda pour la gestion conjointe des ressources halieutiques du Lac Edouard (et accessoirement du Lac Albert) dans un premier temps.

Dans le cadre de l'action, l'ICCN et la fondation Virunga s'efforceront de jouer un rôle mobilisateur et catalyseur pour passer des déclarations d'intention maintes fois répétées à des progrès concrets sur le terrain, sur le plan juridique dans un premier temps, puis dans l'application effective des décisions prises de commun accord dans un second temps. Pour la mise en œuvre de ces activités d'ordre diplomatique, l'action prendra appui sur l'initiative du GVTC (Greater Virunga Transboundary Collaboration), avec laquelle toutes les activités transfrontalières seront discutées (activité 2.3.1) (18).

Au cours de la quatrième année de l'action, des efforts d'application conjoints seront mis en œuvre conjointement par la RDC et l'Ouganda pour s'assurer de la mise en œuvre effective des mesures de régulation communes adoptées par les deux pays (activité 2.3.2). Ces efforts d'application concrète du nouveau cadre légal bénéficieront des moyens de contrôle et de police spécifiques que l'action aura permis d'acquérir dès la première année de mise en œuvre (canots hors-bords rapides d'une part, et moyens de surveillance et logistique aérienne d'autre part).

- Activité 2.3.1. Elaboration d'une feuille de route régionale avec l'initiative du GVTC Lignes budgétaires mobilisées : 125
- Activité 2.3.2 Stratégie conjointe RDC/Ouganda pour l'application du nouveau cadre légal Lignes budgétaires mobilisées : 68, 613, 617

Page 17/77

e3b_applicform_fr.doc

⁽¹⁷⁾ Ce qui ne veut cependant pas dire, tant s'en faut, que la gestion des ressources halieutiques est juridiquement moins contraignante en Ouganda qu'en RDC (voir ci-dessus la mise en évidence du flou juridique encadrant la gestion des ressources halieutiques du lac Edouard en RDC).

⁽¹⁸⁾ Les efforts de concertation juridique avec l'Ouganda bénéficieront par ailleurs également des moyens déployés dans le cadre de l'activité 2.2.2 décrite ci-dessus.

Résultat 2.4 La gestion durable des ressources naturelles du Lac Edouard est mieux prise en compte par les instruments et les institutions financières internationales (notamment au niveau des initiatives de lutte contre le changement climatique)

Le lac Edouard est un des principaux éléments constitutifs de la partie sud-est du réseau hydrographique du Nil. Son bassin versant s'étend sur une superficie de 26.000 km², et comprend la plupart des nombreux cours d'eaux qui prennent leur source sur les contreforts des volcans des Virunga et du Ruwenzori. Le lac Edouard alimente à son tour le Nil Blanc par la rivière Semliki, qui relie le lac Edouard au lac Albert à partir d'Ishango (19). La gestion durable du lac constitue à cet égard un élément important de la gestion des eaux du bassin du Nil blanc, notamment jusqu'au premier barrage situé 3.000 kilomètres en aval, aux portes de Khartoum (Jebel Aulia).

On voit bien que le lac Edouard constitue en fait un élément constitutif d'un ensemble hydrographique et écologique qui dépasse de très loin sa superficie (2.232 km²), et que les enjeux de sa gestion durable doivent donc aussi être considérés au niveau global. Les pressions récurrentes visant à déclasser la partie du PNVi comprenant le lac en vue d'y explorer les possibilités d'exploitation d'hypothétiques réserves hydrocarbures doivent elles aussi être considérées dans ce contexte : la globalisation constitue-t-elle un atout ou une menace pour les perspectives de gestion durable du lac Edouard ?

Pour que la globalisation puisse représenter un atout, il est indispensable que les services environnementaux liés à la gestion durable du Lac soient « bancables », qu'ils soient déclinés par des équivalents financiers qui permettent de dissuader les usages ayant des impacts environnementaux négatifs. La formulation d'une telle équation requiert cependant la mobilisation d'expertises pointues aux carrefours du monde du développement, de la conservation et de la finance internationale.

Le recours à ce type d'expertises permettra notamment que des dossiers de demandes de payements pour services environnementaux liés à la valorisation durable des ressources naturelles du lac soient préparés et introduits auprès des initiatives globales de lutte contre le changement climatique dans le cadre de l'action. Ces dossiers devront permettre d'envisager des financements structurels liés à l'émergence et à la consolidation des stratégies de développement « bas carbone » rendue possible par la valorisation du potentiel hydro-électrique du bassin du lac Edouard. Ils permettront aussi de consolider la viabilité économique des écosystèmes du lac dans le contexte des spéculations qui prennent périodiquement place quant à son potentiel pétrolier (non confirmé).

Ces dossiers permettront en outre d'inscrire dans le long terme les réformes initiées par l'action, en les articulant notamment aux opportunités futures du Fond Européen pour le Développement Durable. Ils seront construits selon les standards des vérifications volontaires - Verified Carbon Standard (VCS) ainsi que dans le cadre des systèmes ciblant davantage les communautés locales et à conservation de la biodiversité – tel que le standard du Community Carbon and Biodiversity Alliance (CCBA).

Activité 2.4.1. Formulation de dossiers de PSE liés à la valorisation durale des ressources naturelles et du potentiel hydro-électrique du lac Edouard

Lignes budgétaires mobilisées : 122

_

⁽¹⁹⁾ Voir la carte en annexe 1.

2.2 Méthodologie

L'action s'inscrit au carrefour de deux logiques complémentaires de la durabilité : l'économie politique de la construction de la paix (*peace building*) d'une part, et la valorisation des ressources naturelles dans le cadre du nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire d'autre part.

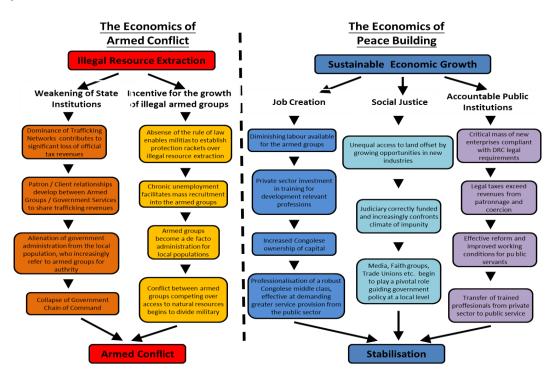
L'économie politique de la construction de la paix (peace building)

Les enjeux de conservation, pauvreté (développement) et paix (stabilisation) sont étroitement liés. L'exploitation des ressources naturelles sont au cœur de chacun de ces enjeux. Deux modèles s'affrontent qui sont exacerbés par la profonde fragilité des institutions étatiques.

Les trafics de ressources naturelles en périphérie Parc National des Virunga, en ce compris le lac Edouard, représentent une valeur estimée à 170 millions de dollars par an. Les groupes armés en tirent un revenu direct pour couvrir leurs coûts opérationnels (achat d'armes notamment) et pour acquérir une légitimité auprès des populations qui n'ont d'autre alternative que de leur apporter leur soutien dans un contexte d'absence quasi totale de moyens de subsistance. De ce fait, l'exploitation non-durable des ressources naturelles (déforestation, surpêche, agriculture sauvage et braconnage) hypothèque lourdement les perspectives de développement de toute la région.

Le PNVi peut être porteur d'un modèle alternatif : protection des écosystèmes, application de la loi, travail structurant sur les obstacles au développement économique (notamment grâce à la construction de centrales hydroélectriques). Le soutien des populations locales est essentiel pour y parvenir. Les effets de cette approche se font sentir : les gardes du parc apportent protection et sécurité, les communautés riveraines du parc bénéficient d'un modèle de développement alternatif et durable et les recettes fiscales de l'Etat sont en augmentation.

Ces deux modèles sont en concurrence, comme l'illustre le schéma ci-dessous. La mise en place d'une économie légale, respectueuse de l'environnement, bénéfique au plus grand nombre et vectrice de paix, ne peut s'imposer qu'au travers de projets concrets. La présente action poursuit cet objectif.



Une application concrète du nexus eau – énergie – sécurité alimentaire

L'action constitue une déclinaison concrète de la vision « énergie » développée depuis près de dix ans par la Fondation Virunga, qui vise à promouvoir la conservation de l'écosystème par la valorisation économique de l'important potentiel hydro-électrique du bassin versant du lac Edouard (qui s'étend des hautes montagnes du Ruwenzori au Nord jusqu'aux sources les plus méridionales du Nil au Sud).

La diversification économique et l'augmentation des revenus agricoles rendues possibles par la production d'énergie hydro-électrique constitue par ailleurs une démonstration très concrète de la pertinence de l'approche conceptuelle promue au sein du Nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire.

L'Alliance Virunga

Le partenariat public-privé de l'« Alliance Virunga » signé en 2015 entre l'ICCN et Virunga Foundation établit le cadre général qui sera décliné pour la mise en œuvre de l'action. Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable y établit les rôles et responsabilités de chaque partie. Les compétences régaliennes demeurent du ressort exclusif de l'ICCN (les gardes du parc).

Ce même cadre réglementaire autorise simultanément la création d'entités juridiques affiliées pour la mise en œuvre de programmes spécifiques davantage liés à la promotion d'activités économiques durable et équitables pour les populations riveraines. Ces acteurs périphériques de l'action de l'Alliance Virunga regroupent notamment Virunga SARL (construction des centrales hydroélectriques et distribution de l'énergie), Virunga Development SARL (octroi de (micro)-crédits aux PME et aux particuliers), Virunga Enzymes (production d'enzymes) et SICOVIR (usine de fabrication de savons à partir de l'huile de palme).

Cette architecture mixte permet à l'« Alliance Virunga » de poursuivre les trois objectifs stratégiques de conservation, de réduction de la pauvreté et de stabilisation, en application de l'approche méthodologique évoquée ci-dessus. Ces objectifs reflètent les principaux défis auxquels font face le Parc National des Virunga, et la Province du Nord Kivu de manière plus générale. L' « Alliance Virunga » permet de promouvoir une approche intégrée : protéger et exploiter de façon durable les écosystèmes du parc, mener une politique de relance et de transformation économique (réduction de la pauvreté) et faire du parc un vecteur de paix et de stabilité.

Les différentes entités de l'« Alliance Virunga » travaillent de façon intégrée. Ensemble, elles totalisent plus de 1300 emplois. L'action formulée dans la présente proposition relève principalement des Département de la Sécurité (700 gardes) et du Tourisme (100 employés). Le Département des Finances, l'Unité de suivi-évaluation et l'Unité des Relations Extérieures et de la Communication y auront un rôle d'appui important.

Le Partenariat Public-Privé que représente l'« Alliance Virunga » constitue un modèle à plusieurs égards : par son étendue, par les réalisations majeures déjà réalisées en un temps record, et par la concertation permanente qu'il nourrit avec les parties prenantes de la société civile et du secteur privé.

Les parties prenantes

Les populations riveraines : bénéficiaires et acteur-clé de la mise en œuvre de l'action

Les perspectives de gestion durable du lac Edouard et de survie du PNVi sont intrinsèquement liées au bien-être des populations locales qui vivent dans leur périphérie. Dans le cadre du déploiement des activités de l' « Alliance Virunga », le développement de l'activité touristique et les chantiers des centrales hydroélectriques créent des milliers d'emplois directs et indirects. L'éclairage public dans les villages et les connexions d'un nombre grandissant de ménages sont aussi le témoignage tangible de la valeur du parc pour ses riverains. Les projets dits « communautaires » appuient de nombreuses petites initiatives au bénéfice des habitants. Un programme de microcrédits supporte l'entreprenariat.

Avec le déploiement de cette stratégie orientée vers les populations riveraines, le PNVi gagne graduellement en popularité auprès des communautés locales, en dépit des contraintes qu'imposent le respect de l'intégrité du Parc et l'interdiction d'en exploiter les ressources naturelles. Beaucoup reste cependant à faire pour vulgariser les enjeux de la conservation et du développement. Plusieurs obstacles sont à surmonter : l'analphabétisme et le manque d'éducation, la « propagande » orchestrée par ceux qui voient leurs intérêts (illégaux) mis à mal ou encore l'isolement géographique de nombreuses communautés.

Les activités mises en œuvre dans le cadre des résultats 1.1 et 1.2 de l'action viseront à assurer que les acteurs dont les activités économiques et l'alimentation quotidienne dépendent de la valorisation des ressources halieutiques du lac en deviennent aussi graduellement les premiers promoteurs de la gestion durable effective. Cette approche fonctionnaliste implique une prise en compte active des intérêts des parties prenantes dans la formulation des options réglementaires qui seront adoptées et mises en œuvre en matière de gouvernance des ressources naturelles (approche par les droits).

L'objectif est de faciliter l'application effective du cadre réglementaire en travaillant en amont sur son appropriation sociale par les débiteurs et les détenteurs de droits. Cela est particulièrement important lorsqu'il s'agit de réglementer les possibilités de valorisation économique de ressources naturelles physiquement accessibles aux bénéficiaires, mais qui doivent néanmoins être circonscrites à certaines limites (seuils écologiques à respecter pour permettre le renouvellement des ressources du Lac, interdiction de la valorisation des ressources naturelles autres que la pêche dans les limites du parc des Virunga).

L'action a donc une ambition en deux temps pour impliquer les populations riveraines dans la mise en œuvre des activités :

- mettre en place des dynamiques durables de valorisation des ressources naturelles qui tiennent compte de l'intérêt économique des populations riveraines ;
- associer ces populations à la définition du cadre réglementaire relatif à la valorisation des ressources naturelles considérées, en veillant à ce qu'elles s'approprient socialement les équilibres de droits et d'obligations qui y sont liés.

Cela double prise en compte des populations riveraines dans la mise en œuvre de l'action devrait à la fois permettre de promouvoir le respect de taux de prélèvements des ressources naturelles compatibles avec les impératifs écologiques (voir produits 1.1 et 1.2) et faciliter le renforcement du respect de l'intégrité physique du parc (voir produits 2.1 et 2.2).

Acteurs intermédiaires et acteurs du secteur public concernés par les enjeux de développement socio-économique

L'implication des acteurs socio-économiques intermédiaires est une condition clé pour établir un cadre efficace de gouvernance visant la valorisation durable des ressources naturelles. Dans le cadre de l'action, les associations professionnelles liées aux ressources halieutiques (associations formelles et informelles de pêcheurs et de vendeurs de poisson aux différents niveaux de la chaîne de commercialisation) seront les principaux bénéficiaires indirects de l'action. Les regroupements d'opérateurs d'autres professions pertinentes impliquées dans la valorisation des ressources naturelles autour du lac seront également associées (transporteurs de biens et de personnes, opérateurs de la petite transformation agro-alimentaire, etc.).

La question de la représentativité et de la légitimité des acteurs intermédiaires constitue cependant une des principales difficultés auxquelles sont confrontées les actions d'appui au développement dans les pays où la faillite de l'état a engendré une informalisation systématique des activités socio-économiques. Le Nord-Kivu n'échappe pas à la règle, bien que comparativement au reste du pays, il ait été caractérisé par des dynamiques propres d'auto organisation du corps social (dès avant la période coloniale, mais également durant cette période dans le cadre de la valorisation économique de cette région qui constituait alors le « grenier du Congo »).

La dissolution progressive de l'autorité de la COPEVI, acteur intermédiaire garant de la bonne application de la convention de 1949 sensée régir la durabilité des prises de pêche sur le lac Edouard, constitue un bon exemple de cette problématique. Comme on l'a vu ci-avant dans la description des activités planifiées dans le cadre des résultats 2.1 et 2.2, de multiples associations et regroupements d'acteurs autres que la COPEVI revendiquent aujourd'hui une légitimité de fait dans l'organisation des activités de pêche et de valorisation des ressources halieutiques du Lac Edouard (FECOPEILE, IPAPEL, CREDDHO, Association des Pêcheurs de Kyavinyonge, Association des Pêcheurs de Vitshumbi, Association des Pêcheurs de Nyakakoma...).

L'action devra jouer un rôle catalyseur dans la rationalisation et la formalisation de ces multiples organisations. Cela devrait être facilité par le fait que les échanges avec les groupes de la société civile, en ce compris les représentants du secteur privé, sont continus depuis plusieurs années. La plupart de ces groupes affirment s'être pleinement approprié les objectifs de l'« Alliance Virunga » et s'en font les avocats dans les débats qui animent la vie publique du Nord Kivu.

Le cadre opérationnel des activités économiques de l'« Alliance Virunga » au sein duquel l'action sera mise en œuvre est par ailleurs avalisé par les autorités provinciales du Nord Kivu. L'action est ainsi articulée au <u>Plan de localisation des objectifs du développement durable que la province du Nord Kivu</u> adopté en août 2017, et qui est appelé à servir de base au Plan de Développement Provincial en gestation.

Cette appropriation politique du cadre de dans lequel l'action sera mise en œuvre est essentielle pour y associer efficacement l'ensemble des autorités concernées par les objectifs: les compétences régaliennes à l'intérieur du parc, y compris le lac Edouard, demeurent du ressort exclusif de l'ICCN, mais le souci d'appropriation politique est également présent vis-à-vis de l'ensemble des autres niveaux d'autorité publique dans la périphérie directe du lac et du PNVi : les autorités provinciales du Nord Kivu, la ville de Goma, les autorités des territoires de Rutshuru, de Lubero et de Béni, ainsi que les secteurs et chefferies qui structurent ces trois territoires.

Acteurs publics nationaux et internationaux concernés par les enjeux de gouvernance, d'application de cadre légal et de sécurité

L'action a une double dimension sur le plan de la gouvernance : il y a d'une part la dimension « régulation » (mise à jour / renouvellement de certains textes juridiques et réglementaires), qui inclut à la fois un aspect politique et un aspect juridique, et d'autre part la dimension « application du cadre légal », qui dans le contexte sécuritaire instable de la sous-région, inclut des aspects importants de répression et de recours à la force physique.

Qu'il s'agisse de la dimension « régulation » ou de la dimension « application du cadre légal », les relations avec les pouvoirs publics est évidemment essentielle. Au-delà de son articulation opérationnelle avec l'ICCN et avec le MEDD dans le cadre de la mise en œuvre du PPP signé en 2015 pour une durée de 25 ans, la fondation Virunga entretient une coopération régulière avec l'ensemble des instances publiques pertinentes de la République (primature, gouverneur provincial, armée, police, parquet militaire et civil). Les échanges réguliers avec les instances publiques nationales de la RDC et avec les autorités locales (20) incluent des rapports hebdomadaires de sécurité, des rapports circonstanciels sur les incidents majeurs, des rapports sur les opérations, des procès-verbaux d'enquête, des notes d'orientation et des notes de police judiciaire.

Sur le plan plus strictement sécuritaire, les activités de lutte anti-braconnage et de protection des civils au sein des convois qui empruntent les couloirs routiers qui traversent le PNVi peuvent prendre la forme de confrontation avec des groupes armés. Ces activités peuvent requérir une collaboration active avec les Forces Armées de la RDC, placées alors sous le commandement de l'ICCN, et avec la MONUSCO. Cette collaboration permet aussi de mettre efficacement en œuvre les activités d'appui à l'application du cadre légal (délogement des groupes armés / respect de l'intégrité du PNVi) dans le cadre du résultat 2.1.

Les synergies avec d'autres actions

Il existe un fort potentiel de complémentarité et synergie entre l'action proposée et plusieurs autres programmes de l'UE déjà actuellement en cours: d'une part, le $11^{\text{ème}}$ Fonds européen de développement en RDC (Programme Indicatif National 2014-2020) a retenu parmi ses quatre secteurs de concentration un secteur « environnement et agriculture durable » dont l'objectif global est de contribuer à la protection et à la valorisation du capital environnemental unique du pays en augmentant les retombées économiques positives pour les populations rurales. Dans le cadre de ce secteur de concentration du $11^{\text{ème}}$ FED, la Fondation Virunga met actuellement en œuvre les trois contrats de financement suivants :

N° du contrat	Intitulé de l'action Action	Période d'exécution (financement UE)
FED 2016 381-015	Restauration des écosystèmes du PN des Virunga et valorisation durable de ses ressources naturelles	2016-2021 (15, 4 millions EUR)
FED 2016 382-295	Projet d'électrification rurale en territoire de Lubero	2016-2019 (12 millions EUR)
FED 2017 393-907	Agriculture et développement économique en périphérie du PN des Virunga	2018-2021 (15, 4 millions EUR)

⁽²⁰⁾ Ville de Goma, autorités des territoires de Rutshuru, de Lubero et de Béni, secteurs et chefferies de ces trois territoires.

Août 2018
e3b_applicform_fr.doc
Page 23/77

La Fondation Virunga participe d'autre part à la mise en œuvre des 2 contrats de financement suivants dans le cadre du 11^{ème} FED régional et de la ligne budgétaire DCI-ENV :

N° du contrat	Intitulé de l'action Action	Période d'exécution (financement UE)
FED 2017 394-817	Strengthening cross-border community participation in combating illegal wildlife trade in Lake Edward / Greater Virunga region (Titulaire de l'action: UICN)	2018-2020 (860.000 EUR)
DCI-ENV 2018/ 396-342	Combattre l'exploitation illégale de la forêt par l'application de la loi et la création d'alternatives durables avec les communautés locales	2018-2020 (3millions EUR)

La concrétisation de la vision de l'Alliance Virunga à laquelle l'action contribuera bénéficie par ailleurs de l'appui financier de nombreux autres partenaires internationaux, parmi lesquels Howard G. Buffett Foundation (formation des gardes et équipements), Leonardo Di Caprio Foundation (énergie solaire et réintroduction des gorilles des plaines), Schmidt Family Foundation (micro crédits et appui à l'entreprenariat), US Fish & Wildlife Services (fonctionnement du parc), GEO Schutzt den Regenwald (soutien aux familles des gardes tués en opération), etc.

Les synergies seront également recherchées avec les programmes mis en œuvre par d'autres partenaires dans la périphérie du lac Edouard et du PNVi Les trois principaux programmes qui seront considérés sont le <u>programme LEAF II de la BAD</u> (pour les questions relatives au cadrage réglementaire de la valorisation durable des ressources halieutiques du lac Edouard), le <u>programme FIDA en Appui au Secteur Agricole dans la province du Nord Kivu</u> (pour les questions relatives au cadrage réglementaire de la valorisation durable des ressources agricoles à la périphérie Sud-est du lac Edouard) et les différents programmes gérés des Nations Unies (I4S, STAREC et PAGDL) pour les questions relatives à l'amélioration de la gouvernance et à la résorption de la crise sécuritaire.

Les procédures de suivi et d'évaluation

LA Fondation Virunga a connu un important développement de ses activités au cours des dernières années. Ce développement récent lui a imposé de mettre en place des structures permanentes et des procédures idoines de gestion administrative et financière (département des ressources humaines, département administratif et financier, département d'audit, département de la logistique et du transport). Ces différents services sont répartis entre la ville Goma, la base principale de l'ICCN à Rumangabo et le site de Matebe. Ce cadre de gestion permettra de déployer l'action en stricte conformité avec les procédures européennes en vigueur.

En ce qui concerne le suivi des activités et le « pilotage » du cadre logique de l'action, le cadre de suivi-évaluation qui sera utilisé sera compatible avec le « système intégré de planification-suivi-évaluation du PIN – 11e FED environnement & agriculture durable » promu par l'UE pour l'ensemble des parcs nationaux en RDC. Ce système mesure les activités, l'impact et l'efficacité financière de tous les programmes de l'Alliance Virunga à l'aune de ses trois grands objectifs stratégiques (conservation, diminution de la pauvreté et stabilisation).

Le suivi des résultats sera articulé autour de deux catégories d'indicateurs : d'une part, le bien-être humain, à travers des indicateurs de revenu, de chômage (inactivité), de consommation alimentaire et de sécurité physique, et, d'autre part, les indicateurs d'intégrité environnementale,

notamment ceux d'utilisation des terres, des activités illégales et des recensements animaliers. Les outils de mesure incluent des enquêtes de ménages, les patrouilles de garde, les recensements animaliers, l'analyse aérienne et satellitaire (collaboration avec le programme Copernicus du « *Joint Research Centre* » de la Commission européenne) ou l'exploitation de données produites par des organismes extérieurs (par exemple le Programme Alimentaire Mondial des Nations-Unies pour le score de consommation alimentaire).

	Résultats
lue	Tendance des espèces clé
Intégrité écologique	Couverture terrestre
é éc	Utilisation des terres et pression démographique
égrit	Activités illégales et capacité de réponse aux activités illégales
Ini	Adhésion et collaboration de la population
in	Revenu des ménages, distribution du revenu et pauvreté
3ien-être humain	Emploi
être k	Consommation alimentaire
3ien-	Sécurité
В	Bonne gouvernance

Une étude sera conduite au cours des six premiers mois de mise en œuvre de l'action afin de collecter les données relatives aux valeurs de référence et cible du cadre logique. Par ailleurs, une évaluation intermédiaire sera effectuée après 24 mois de mise en œuvre afin de permettre le monitorage de l'action en cours d'implémentation.

En matière de suivi, la Fondation Virunga a par ailleurs mis en place un partenariat scientifique de Recherche appliquée (R&D) avec un groupe de chercheurs de l'Université d'Oxford dans le but d'évaluer la pertinence et l'efficacité de son action de manière générale, indépendamment des exigences liées aux financements en place. Son objectif est double : fournir une assistance pour la conduite des activités de suivi-évaluation et établir un cadre méthodologique pour vérifier la validité des « hypothèses » fondatrices de l'« Alliance Virunga » (²¹). Le plan de R&D permettra de suivre la vérification de ces hypothèses grâce à la mise sur pied d'un « scientific sounding board », dont la première réunion s'est tenue à la mi-2018.

La visibilité de l'UE

A l'échelle locale de la ville de Goma et du PNVi, la visibilité de l'Union Européenne est assurée de façon permanente dans le cadre des nombreux événements que la Fondation Virunga organise et met en œuvre avec les bénéficiaires directs (population locale), les autorités locales, régionales et nationales, ainsi qu'avec les partenaires tiers.

Une stratégie de communication est en voie d'élaboration pour célébrer les 30 ans du partenariat entre l'UE et le parc. Différents évènements seront organisés dans ce cadre. Le soutien de l'UE est visible sur le site internet www.virunga.org (plus de 100.000 visiteurs par an).

Août 2018

e3b_applicform_fr.doc Page 25/77

⁽²¹⁾ Par exemple : l'augmentation de l'activité économique en périphérie du parc contribue-t-elle à réduire l'utilisation illégale des ressources du parc ? La création d'emplois diminue-telle l'attractivité des groupes armés sur les jeunes ? Dans quelle mesure des effets de déplacement menacent-ils les résultats ? Etc.

Des explications sur le rôle joué par l'UE sont systématiquement partagées avec les journalistes qui s'intéressent au parc et à l'Alliance Virunga. Les mentions de l'UE dans des journaux internationaux et dans la presse spécialisée sont dès lors très régulières.

Les campagnes de promotion des nouvelles infrastructures touristiques mises en place dans le cadre de l'action offriront également l'opportunité de mentionner le soutien de l'UE dans le secteur touristique (présentations durant les foires du tourisme, rencontres avec des professionnels, articles dans les magazines spécialisés).

Rédaction et diffusion de deux publications sur les Virunga

Que ce soit pour les citoyens du monde ou pour la grande majorité des ressortissants congolais eux-mêmes, la possibilité de se rendre un jour sur les rives du Lac Edouard et dans le PNVi et d'en devenir un témoin et un défenseur de la richesse exceptionnelle demeurera une perspective improbable, en dépit des efforts de l'ICCN et de la fondation Virunga pour maintenir le site aussi « démocratiquement » accessible que possible. Il est important, en amont de cette possibilité distante pour le plus grand nombre, de mieux faire connaître et apprécier « à distance » la réalité des rives du lac Edouard et de faire comprendre pourquoi il est important de la faire évoluer sans en altérer les spécificités uniques au monde en terme d'environnement et de biodiversité.

Il est important que les enjeux de la gestion durable des Virunga, au cœur du Nord, Kivu, puissent être vulgarisés dans un cadre d'analyse qui soit à la fois plus approfondi et plus accessible à l'ensemble des publics susceptibles de comprendre et de mieux défendre la cause de la protection et du développement du PNVi à l'avenir. Cela exige une stratégie mixte, visant simultanément l'opinion publique « globalisée » d'une part, et l'opinion publique « locale » d'autre part, au travers de deux instruments de vulgarisation complémentaires, mais non exclusifs.

Au niveau globalisé, l'action permettra de financer un ouvrage multidisciplinaire, richement illustré et documenté, qui permette de faire comprendre la diversité et l'articulation complexe des enjeux qui doivent être pris en compte pour permettre que viabilité du lac et du Parc soient assurées et renforcées dans les années qui viennent. On peut considérer, à titre de référence similaire, l'approche multidisciplinaire qui avait présidé à la rédaction de l'ouvrage « Virunga, survie du premier parc d'Afrique », publié en 2006. Cette approche doit être préservée, mais aussi et surtout enrichie et encore davantage diversifiée. Le « scope » de l'ouvrage doit effectivement être étendu. Des aspects nouveaux comme le développement local basé sur l'hydro-électricité doivent à présent être considérés. Les dynamiques dysfonctionnelles comme la prolifération des groupes armés ou les logiques politiques entretenant les envahissements agricoles et l'illusion de la faisabilité de l'exploitation pétrolière, par exemple, mériteraient également d'être exposées.

Bien qu'il s'adresse évidemment aussi aux acteurs congolais « globalisés », par exemple dans les administrations et les institutions de recherche et d'enseignement dans lesquels il sera distribué, un grand ouvrage de « standing international » comme celui évoqué ci-dessus sera moins adapté à une vulgarisation plus large. Il sera donc important de produire, simultanément à l'édition du grand ouvrage multidisciplinaire, une édition qui soit mieux adaptée à un public plus large.

L'action prendra en charge la rédaction, l'édition et la distribution des deux versions de l'ouvrage (lignes budgétaires 54 et 125).

2.3 Plan d'action indicatif pour la mise en œuvre

	Année 1			Année 2				Année 3				Année 4				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
OS1. Renforcer la valeur ajoutée socio-économique des filières légales, durables et équitables de valorisation des ressources naturelles en périphérie du lac Edouard (exploitation des ressources halieutiques et éco-tourisme basé sur les espèces emblématiques de la faune sauvage)																
R11 L'assise et la légitimité sociale des filières halieutiqu	1 L'assise et la légitimité sociale des filières halieutiques contrôlées à partir des ports légaux sont renforcées															
A111 Enquêtes sociologiques dans les ports de Vitshumbi et Kiavinyonge																
A112 Recensement et enregistrement des opérateurs économiques (appui spécifique acteurs féminins)																
A113 Formations sur le marketing et le conditionnement des produits (appui spécifique acteurs féminins)																
A114 Certification des associations / coopératives bénéficiaires																
R12 Des investissements en infrastructures collectives per	rmettent	d'augm	enter la	valeur a	ajoutée	et l'attr	activité	des filiè	res cont	trôlées à	partir d	es ports	légaux.			
A121 Etudes de faisabilité technique et de dimensionnement des infrastructures																
A122 Investissements et construction des infrastructures (off-shore / chambre froide)																
A123 Accompagnements techniques d'apprentissage																
R13 L'amélioration des capacités d'accueil touristique au et y contribue à la diversification de l'économie local					s liés au	ı Lac E	douard	renforce	l'intérê	t public	internat	ional po	our la rég	gion		
A131 Construction du lodge de Tongo																
A132 Déploiement des équipements mobiles du circuit « Lac Edouard »																
A133 Recrutement et formation des équipes locales pour le circuit « Lac Edouard »																

		Année 1			Année 2					An	née 3		Année 4				
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
OS2	La gouvernance publique des ressources naturelles er	périph	érie du l	lac Edou	ard est	renforc	ée (le ca	dre lég	al de la	protecti	on et de	la valo	risation	de ces re	essource	s est ap	pliqué)
R21	21 Les capacités des écogardes de veiller à la sécurisation des ressources naturelles sont renforcées dans le secteur central du PNVi (qui comprend le Lac Edouard)																
	Maintien des capacités opérationnelles de 2 compagnies (176 écogardes)																
	Renforcement des infrastructures de protection de l'intégrité physique du secteur central du PNVi																
R22	Le cadre réglementaire relatif à la valorisation des res	ssources	naturel	les du la	ac Edou	ard est	révisé e	mis en	œuvre								
	Formulation d'un cadre réglementaire pertinent pour la pêche sur le Lac Edouard																
	Validation du texte par les parties prenantes et formulation juridique définitive par les instances juridiques compétentes de RDC / d'Ouganda																
R23	La coopération avec l'Ouganda pour la gestion des ea	iux du l	ac Edou	ard est	rendue	opératio	onnelle										
	Elaboration d'une feuille de route régionale avec l'initiative du GVTC								***************************************								
	Stratégie conjointe RDC/Ouganda pour l'application du nouveau cadre légal																
	24 La gestion durable des ressources naturelles du Lac Edouard est mieux prise en compte par les instruments et les institutions financières internationales (notamment au niveau des initiatives de lutte contre le changement climatique																
,	Formulation de dossiers de PSE liés à la valorisation durale des ressources naturelles et du potentiel hydro-électrique du lac Edouard																
	Visibilité : rédaction, édition et distribution de deux versions d'un ouvrage sur les Virunga																

2.4 Durabilité

Impact attendu et effets multiplicateurs

La question de l'impact et des effets multiplicateurs potentiels de l'action doit être analysée en considérant le rôle de « pôle » de développement formel et de bonne gouvernance que le PNVi représente au Nord-Kivu sur lequel l'action prendra appui et qu'elle permettra de renforcer.

La province du Nord-Kivu est forte d'un potentiel agro-pastoral important (qui en avait fait le « grenier » du Congo à l'époque coloniale) et d'un potentiel minier hautement convoité sur les marchés internationaux. Mais aucune stratégie publique de développement effective n'y est actuellement en place, et le dynamisme économique des populations s'y déploie très majoritairement dans des circuits informels. La province est par ailleurs profondément déstabilisée depuis 25 ans par les dynamiques politiques conflictuelles débordant des pays voisins de l'Afrique des grands lacs. En outre, le fait qu'elle constitue la principale porte de sortie pour le trafic des ressources naturelles de la RDC vers l'Afrique de l'Est et l'océan indien y accentue encore davantage les tensions sécuritaires.

Par la gestion intégrée des enjeux de développement durable qu'elle cherche à promouvoir dans la périphérie du PNVi (voir la section 2.2 « méthodologie ci-avant), la fondation Virunga constitue l'un des seuls pôles formels qui soient disponibles en vue de catalyser la sécurisation et d'améliorer les perspectives de développement des populations des zones orientales du Nord Kivu, qui sont les principales victimes de la situation actuelle.

La mise en place d'un cadre de gouvernance structurant qui permette la valorisation durable des ressources naturelles - objectif auguel l'action contribuera directement - est absolument nécessaire pour assurer un avenir non violent et durable aux riverains du lac Edouard et aux quatre millions de personnes qui vivent à moins d'une journée de marche des bordures du PNVi. Sans un tel cadre de gouvernance, les nombreuses dynamiques informelles actuellement alimentées par l'exploitation illégale et le trafic des ressources naturelles continueront de se développer en entretenant et en renforçant le climat d'insécurité et de violence dans lequel les groupes armés prospèrent à l'heure actuelle.

Dans ce cadre général, les cinq impacts les plus directs de l'action seront les suivants :

- (i) faire émerger et consolider des filières durables de valorisation des ressources naturelles (principalement dans le secteur pêche) appropriées par les populations locales ;
- (ii) réduire l'assise socio-économique des groupes armés dans la périphérie directe du lac Edouard (principalement par l'assainissement et la formalisation des circuits de valorisation du secteur pêche);
- restreindre les possibilités d'implantation de réseaux clandestins et de filières illégales de valorisation des ressources naturelles à l'intérieur des limites du PNVi, notamment les envahissements agricoles (par les investissements pour une délimitation physique et un contrôle permanent des frontières du PNVi);
- (iv) renforcer les perspectives de conservation à long terme des réserves halieutiques du lac Edouard, ainsi que de la biodiversité et de la grande faune emblématique du PNVi ;
- contribuer à la sécurisation de la sous-région, en favorisant notamment le rapprochement de la RDC et de l'Ouganda autour d'une gestion conjointe du lac Edouard.

Août 2018 Page 29/77

Risques, conditions préalables et hypothèses

Risques, conditions prealables et hypotheses								
Risques	Niveau	Mesures d'atténuation						
Déstabilisation politique nationale Guerre, dégradation structurelle de la paix civile, effondrement total de fonctionnalité au niveau des principales institutions publiques	Moyen	Les modalités de mise en œuvre (gestion de l'action par la Fondation Virunga, qui a prouvé qu'elle peut rester opérationnelle en situation de conflit armé) permettent une adaptation à une évolution défavorable Maintien des forces de la MONUSCO						
Hypothèse : les dynamiques de conciliation calendrier des échéances électorales ne for		au niveau national se poursuivent et les enjeux liés au r la paix civile						
Déstabilisation politique locale La compétition politique liée aux échéances électorales peut mener à l'instrumentalisation des conflits liés à la valorisation des ressources (ethnisme) et à des surenchères défavorables aux solutions durables	Élevé	La vision stratégique de l' « Alliance Virunga » est aujourd'hui de plus en plus partagée par les acteurs politiques du Nord-Kivu						
		centripètes entretenues par certains politiciens locaux conciliateurs dans les campagnes politiques						
	omnables et c	concinateurs dans les campagnes pontiques						
Déstabilisation sécuritaire En présence de nombreux groupes armés, toute source de tension (politique, compétition des trafics, efforts visant la restauration de l'état de droit) peut provoquer des incidents ou des crises sécuritaires de plus ou moins grande ampleur	Élevé	Les modalités de mise en œuvre (gestion de l'action par la Fondation Virunga, qui a prouvé qu'elle peurester opérationnelle en situation de conflit armé) permettent une adaptation à une évolution défavorable Maintien des forces de la MONUSCO						
Hypothèse : les déstabilisations sécuritair dégénèrent pas en une situation incontrôlé	-	ent périodiquement les localités du Nord Kivu ne à l'échelle régionale						
Exacerbation de la crise sociale L'aggravation de la dégradation de l'environnement économique des populations locales (inflation non contrôlée, mauvaises conditions climatiques, corruption excessive) peut conduire au rejet des actions d'appui par les bénéficiaires	Moyen	La mise en place dans la sous-région de filières stables, légales et rémunératrices est en cours depuis plusieurs années dans le cadre de plusieurs financements européens et internationaux						
		appuis à la gouvernance des filières légales ne sont elles à destination des marchés locaux et régionaux						
Désengagement stratégique Ce risque existe au niveau national (décision de déclassement d'une partie du parc par exemple) et au niveau international (fatigue de l'aide, décision de retirer le statut du patrimoine mondial, dissuasion du tourisme par l'insécurité).	Moyen	La vision stratégique et le cadre programmatique de l' <i>Alliance Virunga</i> sont aujourd'hui de plus en plus partagés par les acteurs politiques nationaux et internationaux. Elle constitue un rempart – certes encore perfectible – contre l'abandon de la région à son propre sort. Un cadre légal de gestion du lac Edouard entre l'Ouganda et la RDC sera recherché.						
	_	égion du lac Edouard et du Parc des Virunga continue						

à être reconnue, promue et défendue par la communauté internationale

Durabilité après la fin de l'action

La durée prévue de l'action est 48 mois. Cet échéancier, dont les différentes étapes intermédiaires de mise en œuvre sont précisées à la section 2.3 ci-dessus, est jugé suffisant compte tenu du fait que les activités s'appuieront sur des capacités qui sont déjà en place et mobilisées par le titulaire de l'action (la Fondation Virunga) dans son fonctionnement quotidien.

La formulation de l'action a étroitement été articulée aux objectifs de préservation des fonctions environnementales du lac Edouard et de viabilité à long terme du PNVi. A ce titre, elle accorde évidemment une importance particulière à la durabilité des impacts qu'elle permettra d'obtenir. Cette préoccupation est déclinée à quatre niveaux complémentaires, explicités ci-dessous.

• Vecteur de durabilité 1: le renforcement de l'application du droit

Les déficiences structurelles de l'état de droit sont la cause fondamentale des différents problèmes ciblés par l'action en matière de gestion des ressources naturelles. C'est pourquoi les solutions proposées dans le cadre de l'action ont toutes une importante dimension « gouvernance », centrée sur le renforcement des perspectives d'application du cadre légal concerné.

D'une part, la pertinence et la légitimité sociale des règles de droit constituent, pour les promoteurs de l'action, des conditions-clés de leur aptitude à réguler effectivement les pratiques des acteurs concernés, et, partant, de l'efficacité et de la durabilité de l'impact de l'action sur le terrain. Un important effort d'analyse et de propositions de mise à jour du cadre légal existant sera déployé dans le cadre de l'action à cet effet.

D'autre part, l'appui à l'application du cadre légal pertinent en vigueur constituera une autre priorité permanente de l'action. La répression des trafics (saisies, arrestations,...) sera complétée par un suivi judiciaire auprès des cours et tribunaux (condamnations). Une collaboration sera établie avec les FARDC (armée), la PNC (police) et les autorités douanières. La MONUSCO pourra également être sollicitée. Le cas échéant, les infractions à caractère transfrontalier seront notifiées aux autorités compétentes pour la coopération internationale (BCN Interpol, MONUSCO, *Parc National des Volcans* au Rwanda et *Queen Elizabeth Park* en Ouganda).

• Vecteur de durabilité 2: faire des communautés riveraines les bénéficiaires directs de la gestion durable des ressources naturelles qu'elles exploitent

Le *modus operandi* de l'action est de faire en sorte que les acteurs dont les activités économiques et l'alimentation quotidienne dépendent actuellement de la valorisation des ressources halieutiques du lac Edouard et des ressources naturelles du PNVi en deviennent graduellement les premiers promoteurs de la gestion durable effective. Dans la mesure où il pourra effectivement aboutir au résultat recherché, ce mode opératoire est évidemment porteur de durabilité en soi.

L'enjeu est de parvenir à articuler efficacement, tant au niveau des faits que dans l'opinion publique locale, les dividendes d'un développement bénéficiant réellement aux populations riveraines, l'amélioration de leur sécurité et la logique de la conservation des ressources naturelles par le respect de l'intégrité du PNVi et de ses ressources.

Des concertations permanentes seront maintenus à cet effet avec les communautés locales, en ce compris les chefs traditionnels et les représentants de la société civile. Le recours à des informateurs sera poursuivi. Des campagnes de sensibilisation seront organisées dans les médias locaux et le « numéro vert » pour la dénonciation des comportements délictueux sera relancé. Des messages seront délivrés lors d'évènements publics (par exemple, lors de l'inauguration de

Août 2018 Page 31/77

l'éclairage public dans un village connecté au réseau d'électricité alimenté par l'hydro-électricité du bassin du Lac Edouard). La présence des gardes et l'action « développement » de la Fondation Virunga seront conjointement renforcées dans les communautés riveraines en vue de contribuer simultanément à la marginalisation des groupes armés et à l'émergence progressive d'une opinion publique « conquise » à la gestion durable des ressources naturelles.

• Vecteur de durabilité 3 : le renforcement de la dynamique d'auto financement par le tourisme

Le souci de maximiser le taux de cofinancement des coûts structurels de la protection effective du PNVi par l'augmentation de la fréquentation et des recettes touristiques constitue une motivation permanente de la Fondation Virunga et de l'ICCN.

La hausse de la fréquentation au cours des dernières années (voir résultat 1.3 dans la section 2.1 ci-dessus) avait permis d'augmenter sensiblement la contribution du secteur touristique au financement de la protection du parc, et il est vraisemblable que ce trend favorable sera rapidement rétabli dès janvier 2019, lorsque sera levée la suspension des activités touristiques décidée dans le sillage des incidents de mai 2018. La mise en place d'un nouveau « Circuit Lac Edouard » dans le cadre du résultat 1.3 devrait contribuer au rétablissement de cette dynamique positive, qui constitue une des clés de la pérennisation des acquis ayant été rendus possibles par les appuis internationaux au cours des dernières années..

• Vecteur de durabilité 4: des schémas structurels de financement proportionnels à la dimension globale des enjeux

Que ce soit dans les campagnes des ONG militantes internationales ou dans les déclarations d'intention dans les grandes rencontres multilatérales, l'opinion publique mondiale est unanime pour reconnaître l'importance globale des complexes exceptionnels comme celui du paysage écologique des Virunga. Bien que cette reconnaissance se soit traduite par la multiplication des projets et des financements en appui à la conservation et à la gestion durable du PNVi au cours de ces dernières années, ces financements demeurent « ad hoc » et aucun financement structurel proportionné à la hauteur des services environnementaux globaux rendus par le complexe Virunga n'a encore été mis en place.

A cet effet, l'action financera plus particulièrement (dans le cadre du résultat 2.4) la préparation de dossiers technico-financiers visant à assurer que les services environnementaux liés à la gestion durable du Lac Edouard et du PNVi soient « bancables » et puissent être déclinés en équivalents financiers qui permettent de dissuader les usages ayant des impacts environnementaux négatifs.

Si elle pouvait être confirmée, la disponibilité de tels financements structurels constituerait une composante essentielle de la durabilité des efforts déjà consentis actuellement, et auxquels la présente action contribuera.

2.5 Cadre logique

Voir document en annexe.

2.6 Budget, montant demandé à l'administration contractante et autres sources de financement attendues

Voir document en annexe.

3. LE DEMANDEUR CHEF DE FILE

Numéro d'identification EuropeAid	GB-2008-FXU-3011801189
Nom de l'organisation	VIRUNGA FOUNDATION

Identité

	VIRUNGA FOUNDATION
Coordonnées du demandeur chef	48 Chancery Lane
de file pour la présente action	London WC2A 1JF
	United Kingdom
Numéro de fiche d'entité juridique	6000279558
Acronyme	VF (anciennement ACF/UK)
Numéro d'enregistrement	Charity registration no. 1111806
(ou équivalent)	Company registration no. 5598718
	20 octobre 2005
Date d'enregistrement	
	Londres
Lieu d'enregistrement	
g	
	48 Chancery Lane
Adresse officielle d'enregistrement	London WC2A 1JF
	United Kingdom
	Grande Bretagne
Pays d'enregistrement/ Nationalité	
Site web et adresse électronique de	http://www.virunga.org
l'organisation	edemerode@virunga.org
	frederic@virunga.org +243 993 448 133
N° de téléphone: indicatif pays +	+243 993 448 133 +243 976 679 933
indicatif ville + numéro	
N° de fax: indicatif pays + indicatif	N/A
ville + numéro	

Expérience

Nom du de	Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION						
Intitulé du projet:		Appui à la politique nationale de protection de la biodiversité en					
		République Démocratique du Congo, secteur 41.					
Lieu de	Coût de	Rôle dans l'action:	Donateurs	Montant de la	Dates (de		
l'action	l'action (EUR)	coordinateur,	coordinateur, pour l'action contribution (du jj/mm/aaaa				
		cobénéficiaire,	(nom)	donateur)	jj/mm/aaaa)		
		entité affiliée					
Parc	10.000.000,00	Demandeur principal	PPP-10 ^{ème}	10.000.000,00	Du 01 janvier		
National			FED		2013 au		
des					31 mai 2015		
Virunga							
Objectifs e	Objectifs et résultats de						
l'action							

OBJECTIFS

Consolidation de gestion du Parc National des Virunga et Maximisation des bénéfices pour les communautés vivant autour du Parc National des Virunga

RÉSULTATS

- L'état de conservation des aires protégées ciblées démontre une amélioration tangible,
- les avantages économiques issus des aires protégées génèrent une participation accrue de la population locale à la gestion des ressources naturelles et aux programmes de développement communautaire et mènent à l'amélioration de son bien-être,
- Les fondements pour le financement durable du PNVi sont établis.

Lieu de	Coût de		P	Appui au fonctionnement du parc national des Virunga, secteur 41.			
l'action	l'action (EUR)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)		
Parc National des Virunga	€ 1.600.000,00	Bénéficiaire principal	CIFOR- FCCC	€ 1.600.000,00	Du 01 janvier 2013 au 31 décembre 2016		

l'action

OBJECTIFS

Contribuer à la gouvernance durable du parc national des Virunga

<u>RÉSULTATS</u>

- Un état de lieu complet des envahissements du parc est établi avec une cartographie exhaustive des espaces envahis,
- les secteurs MAYANGOSE, LUBILIA, MUSEYA dans le secteur Nord du Parc sont reconquis et protégés efficacement,
- Un aménagement adéquat est réalisé dans le domaine de chasse de Rutshuru de façon à protéger le 5 % restant sur cette réserve et une clôture électrique est posée en vue de sa protection,
- Un accord est conclu entre le PNVi et la chefferie de BASHU pour l'évacuation des bovins du

Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION						
Intitulé du	projet:	Ranger Training, secteur 41.				
Lieu de	Coût de	Rôle dans	Dates (de			
l'action	l'action	l'action:	l'action (nom)	contribution	jj/mm/aaaa à	
	(EUR)	coordinateur,		(du donateur)	jj/mm/aaaa)	
		cobénéficiaire,				
		entité affiliée				
Parc	\$	Bénéficiaire	HOWARD G.	\$ 3.500.000,00	Juin 2013 et	
National	3.500.000,00	principal	BUFFETT		Décembre	
des			FOUNDATION		2015	
Virunga						
Objectifs et résultats de			•			
l'action						

OBJECTIFS

Protection de l'intégrité du parc national des Virunga.

RÉSULTATS

Deux promotions d'écogardes, chacune de 120 personnes, sont formées et déployés.

Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION							
Intitulé du projet: Usine de sav		Usine de savon - SICO	OVIR				
Secteur : 43040 & 321			161 & 32130				
Lieu de l'action	Coût de l'action (USD)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)		
Nord	3.824.889	Chef de file,	N/A	N/A	2014		
Kivu	USD	coordinateur					
Objectifs	Objectifs et résultats de l'action						

Société privée, dont Virunga est actionnaire à 20%. Chiffre d'affaires 2016 : 476.233 USD. Chiffre d'affaires attendus en 2017 : 2.3M\$.

Activité : achat d'huile de palme, fabrication, packaging et vente d'une gamme de savons.

Nom du d	Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION							
Intitulé du projet: Virunga enzyme								
		Secteur : 43040 & 321	<i>61 & 32130</i>					
Lieu de	Coût de	Rôle dans l'action: Donateurs Montant de la Dates (de						
l'action	l'action	coordinateur,	pour l'action	contribution (du	jj/mm/aaaa à			
	(USD)	cobénéficiaire, entité	(nom)	donateur)	jj/mm/aaaa)			
		affiliée	, ,	ŕ	,			
Nord	91.243	Actionnaire	N/A	N/A	2016			
Kivu	EUR							
Objectifs et résultats de l'action								

Société privée, dont Virunga est actionnaire à 20%. Chiffre d'affaires 2016 : 2.192.612 EUR.

Activités : achat, vente, transformation et export de papaïne.

Nom du d	Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION						
Intitulé du projet: Ouverture de route de			desserte agricole dans le sud Lubero				
Secteur : 21020							
Lieu de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action: Donateurs dontant de la contribution (du jj/mm/aaaa à					
	(USD)	cobénéficiaire, entité affiliée	(nom)	donateur)	jj/mm/aaaa)		
Nord	700.000	Chef de file,	Union	700.000 EUR	01/09/2016 -		
Kivu	EUR	coordinateur	Européenne		01/06/2017		
Objectifs	Objectifs et résultats de l'action						

2 axes de dessertes agricoles et ponts ont été travaillés totalisant 28 km:

- Réhabilitation de la desserte Kaviru-Kighali : 20 km

- Construction de la desserte Kighali-Ivingu : 8 km

En plus, 6.5 km de route de chantier ont été construits.

Nom du d	Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION					
Intitulé du projet:		Peace through public works: Rugari-Bukima road rehabilitation				
		Secteur : 21020	ŭ .			
Lieu de l'action	Coût de l'action (USD)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)	
Nord	304. 528	Chef de file,	Howard G.	304. 528 USD	01/12/2014 -	
Kivu	USD	coordinateur	Buffet		31/08/2015	
			Foundation			
Objectifs et résultats de l'action						

- Désenclaver la population du secteur Mikeno
- Renforcer l'accès au marché pour la production agricole du secteur Mikeno
- Assurer un transport en toute sécurité de touristes au secteur des gorilles
- Réduire les couts de maintenance des véhicules touristiques

Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION					
Intitulé du projet: Maintenance de route de desserte agricole dans le territoire de le secteur de Mutwanga Secteur: 21020			ire de Beni,		
Lieu de l'action	Coût de l'action (USD)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Nord Kivu	N/A	Chef de file, coordinateur	WHH	N/A	2015
Objectifs et résultats de l'action					

En tant que société privée dépendant de l'état de la route de desserte agricole de Mutwanga, le ministère provincial de l'agriculture (tutelle de gestion des routes de dessertes agricoles), à nommé l'usine SICOVIR attributaire responsable de la maintenance de la route de desserte en 2015.

Depuis lors, les revenus des péages routes s'élèvent en moyenne à 22.000\$ par an, avec des frais de maintenance de 18.000\$ par an. Les revenus non dépensés sont gardés pour la réhabilitation future des plus grands ouvrages tel que les petits ponts lorsque ceux-ci seront en besoin de maintenance.

Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION

Intitulé du projet:		Ouverture de route de desserte agricole dans le territoire de Beni, secteur de Mutwanga Secteur : 21020			
Lieu de l'action	Coût de l'action (USD)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Nord	15.000	Chef de file,	Union	15.000 EUR	01/02/2017-
Kivu	EUR	coordinateur	Européenne		31/03/2017
Objectifs et résultats de l'action					

⁴ km de route de chantier ont été ouverts sur les flancs du Ruwenzori.

Nom du d	Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION				
Intitulé d	u projet:	Integrating clean energy, sustainable agriculture, and conservation for social and economic development in Virunga National Park's Gorilla sector Secteur: 41030			ū
Lieu de l'action	Coût de l'action (USD)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Nord	694.560	Chef de file,	Packard	250.000 USD	01/10/2017 -
Kivu	USD	coordinateur			30/09/2018
Objectifs et résultats de l'action					

- Le développement d'un modèle en agriculture durable, conservation, tourisme et revenus des ménages
- La création de 25 emplois permanents dans l'éco-tourisme
- 100 à 200 emploi en transformation agricole
- 50 emplois permanents en distribution et marketing
- Une augmentation de 10% dans le revenus des ménages dans le groupement de Kibumba

Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION					
Intitulé du projet: Agro-foresterie dans le Secteur : 41030		le Lubero et territoire de Beni			
Lieu de l'action	Coût de l'action (USD)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Nord Kivu	2.464.887 EUR	Chef de file, coordinateur	Solidaridad	522.500 EUR	01/09/2017 – 31/12/2019
Objectifs et résultats de l'action					

- Mapping of Luviro, and setting up an agro-forestry management plan
- Mapping of palm oil production in Mutwanga
- Baseline data on household economy and palm oil production
- Re-structuring the palm oil supply chain

Nom du d	Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION					
Intitulé du	ı projet:	Programme de micro-	ogramme de micro-crédit pour petits entrepreneurs			
		Secteur : 41030	Secteur : 41030			
Lieu de l'action	Coût de l'action (USD)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)	
Nord Kivu	5M USD	Chef de file, coordinateur	Schmidt family foundation	5M USD	01/09/2017 – 31/12/2020	
Objectifs et résultats de l'action				•		

Programme de micro-crédit ciblant principalement des entrepreneurs. Ce programme est mis en œuvre en complémentarité avec le réseau électrique installé puisqu'il est nécessaire d'être raccordé au réseau pour avoir accès au micro-crédit. Ce programme est innovateur puisque les clients remboursements leurs emprunts selon leur utilisation d'électricité, et donc selon le niveau d'activité de leur entreprise. Les entreprises ciblées se trouvent dans des zones rurales et sont pour la grande majorité directement liées aux filières agricoles dominantes dans les différentes zones.

Nom du d	Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION					
Intitulé du projet:		Projet de construction	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Matebe			
		Secteur : 23065	Secteur : 23065			
Lieu de l'action	Coût de l'action (USD)	coordinateur, pour l'action contribution (du jj/mm/aaa			Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)	
Nord Kivu	19 700 000 \$US	Chef de file, coordinateur	Howard Graham Buffett Foundation	19 700 000 \$US	01/09/2013 Au 31/12/2015	

Objectifs et résultats de l'action

Objectif global : Améliorer la gouvernance et la gestion durable des écosystèmes et de la biodiversité du Rift Albertin Central pour contribuer à la lutte contre la pauvreté des populations riveraines

Objectif spécifique : Construction d'une centrale de 13,8 MW sur la rivière Rutshuru en territoire de Rutshuru, Province du Nord-Kivu

Les deux résultats ci-après étaient attendus de ce programme :

- 1. Une centrale hydroélectrique de 13,8 MW est construite à Matebe
- 2. L'énergie électrique produite est distribuée en faveur de la population riveraine du parc dans le territoire de Rutshuru

Nom du	Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION						
Intitulé d	du projet:	Projet d'électrification rurale de Mutwanga I					
		Secteur : 23065					
Lieu	Coût de	Rôle dans l'action: coordinateur,	Donateurs	Montant de	Dates (de		
de	l'action	cobénéficiaire, entité affiliée	pour	la	jj/mm/aaaa		
l'action	(EUR)	l'action contribution à			à		
			(nom)	(du	jj/mm/aaaa)		
				donateur)			
Nord	EUR	Demandeur Chef de file,	UE	EUR 1 800	01/11/2009		
Kivu	1 800 275	Coordinateur	(FED)	275	Au		
					30/09/2011		
Objectifs	Objectifs et résultats de l'action						

Objectif global: Contribution au développement socio-économique de la Collectivité secteur de Ruwenzori riveraine du secteur Nord du Parc National des Virunga

Objectif spécifique : Production et distribution de l'électricité par la microcentrale hydroélectrique sur la rivière Butau à Mutwanga.

Les trois résultats ci-après sont attendus de ce programme :

- 1. Une microcentrale hydroélectrique est construite à Mutwanga sur la rivière Buteau
- 2. L'énergie électrique est distribuée de façon optimale pour le développement de la ville de Mutwanga
- 3. Une structure de gestion est mise en place pour la pérennité de la centrale.

Nom du d	Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION					
Intitulé d	u projet:	Projet d'électrificatio	n rurale de Mutv	vanga II		
		Secteur : 23065				
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)	
Nord Kivu	EUR 1 800 019	Demandeur Chef de file, Coordinateur	Howard Graham Buffett Foundation	USD 1 800 019	01/11/2016 Au 31/12/2017	

Objectifs et résultats de l'action

Objectif global : Contribution au développement socio-économique de la Collectivité secteur de Ruwenzori riveraine du secteur Nord du Parc National des Virunga

Objectif spécifique : Production et distribution de l'électricité par la microcentrale hydroélectrique sur la rivière Butau à Mutwanga.

Les trois résultats ci-après sont attendus de ce programme :

- 1. Une microcentrale hydroélectrique est construite à Mutwanga sur la rivière Buteau
- 2. L'énergie électrique est distribuée de façon optimale pour le développement de la ville de Mutwanga
- 3. Une structure de gestion est mise en place pour la pérennité de la centrale.

Nom du demandeur chef de file: VIRUNGA FOUNDATION					
Intitulé d	u projet:	Projet d'électrificati	on rurale en ter	ritoire de Lubero	
		Secteur : 23065			
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)
Nord Kivu	EUR 20 705 822,52	Demandeur Chef de file, Coordinateur	UE (FED) Virunga Foundation	EUR 12 000 000	09/11/2016 Au 09/05/2019 (prévu)

Objectifs et résultats de l'action

Objectif global : Contribuer à la protection et à la valorisation du capital environnemental unique de la RDC en valorisant les services écosystémiques du par cet en augmentant les retombées positives pour les populations environnantes.

Objectif spécifique: Construction de la centrale hydroélectrique de Luviro 12,18 MW.

Les cinq résultats ci-après étaient attendus de ce programme :

- 1. Construction/réhabilitation des routes de désenclavement du territoire et d'accès au site de la centrale
- 2. Construction proprement dite de la centrale hydroélectrique de Luviro 12,18MW
- 3. Recruter la main d'œuvre locale et assurer l'amélioration de ses conditions de vie
- 4. Mettre en place l'équipe et les procédures de gestion durable de l'électricité produite par la centrale de Luviro.

Août 2018
Page 41/77

Profil

Statut juridique	Private Company Limited by Guarantee Registered in England and Wales
À but lucratif	Oui Non
ONG	<u>■</u> <u>Oui</u> □ Non
Valeur de base	□ Politique □ Religieuse
	☐ Humaniste ■ Neutre
Votre organisation est-elle liée à une autre entité?	□ Oui, entité mère: veuillez indiquer son numéro d'identification EuropeAid:

Catégorie

Catégorie	Secteur Public	Secteur Privé
Cutegorie		
	☐ Administration publique	☐ Agence d'exécution
	☐ Représentants décentralisés d'État	☐ Université/éducation
	☐ Organisation internationale	☐ Institut de recherche
	☐ Institution judiciaire	☐ Groupe de réflexion
	□ Autorité locale	Fondation
	☐ Agence d'exécution	☐ Association
	□ Université / éducation	☐ Média
	☐ Institut de recherche	☐ Réseau//Fédération
	☐ Groupe de réflexion	☐ Organisation professionnelle et/ou
	□ Fondation	industrielle
	□ Association	☐ Syndicat
	□ Médias	☐ Organisation culturelle
	□ Réseau/Fédération	☐ Organisation commerciale
	☐ Organisation professionnelle et/ou	☐ Autre acteur non étatique
	industrielle	
	□ Syndicat	
	☐ Organisation culturelle	
	☐ Organisation commerciale	

Secteurs

11	1		fi		
11	111		Éducation		
	111	11110	Éducation, niveau non spécifié		
		11110	Politique de l'éducation et gestion administrative		
		11120	Équipements scolaires et formation		
		11130	Formation des enseignants		
		11182	Recherche en éducation		
	112		Éducation de base		
		11220	Enseignement primaire		
		11230	Éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes		
		11240	Éducation de la petite enfance		
	113		Éducation secondaire		
		11320	Enseignement secondaire		
		11330	Formation professionnelle		
	114		Éducation post-secondaire		
		11420	Enseignement supérieur		
		11430	Formation technique supérieure de gestion		
12			Santé		
	121		Santé, général		
		12110	Politique de la santé et gestion administrative		
		12181	Éducation et formation médicales		
		12182	Recherche médicale		
		12191	Services médicaux		
	122		Santé de base		
		12220	Soins et services de santé de base		
		12230	Infrastructure pour la santé de base		
		12240	Nutrition de base		
		12250	Lutte contre les maladies infectieuses		
		12261	Éducation sanitaire		
		12281	Formation de personnel de santé		
13			Programmes pour la population		
			Politique en matière de population/santé et fertilité		
		13010	Politique/programmes en matière de population et gestion administrative		
		13020	Soins en matière de fertilité		
		13030	Planification familiale		
		13040	Lutte contre les MST et VIH/sida		
		13081	Formation de personnel en matière de population et de santé et fertilité		
14			Distribution d'eau et assainissement		
	140		Distribution d'eau et assainissement		
		14010	Politique des ressources en eau et gestion administrative		
		14015	Protection des ressources en eau		
		14020	Distribution d'eau et assainissement – systèmes à grande échelle		
		14030	Distribution d'eau potable de base et assainissement de base		
		14040	Aménagement de bassins fluviaux		
		14050	Traitement des déchets		
		14081	Éducation/formation dans la distribution d'eau et		
		11001	Zanamon formation dumb in dibutoution a out of		

г		· I		1 1		
				l'assainissement		
	15			Gouvernement et société civile		
		151	1.7110	Gouvernement et société civile, général		
			15110	Politique / planification économique et du développement		
			15120	Gestion financière du secteur public		
			15130	Développement des services légaux et judiciaires		
			15140	Administration gouvernementale		
			15150	Renforcement de la société civile		
			15161	Élections		
			15162	Droits de la personne		
			15163	Liberté de l'information		
			15164	Organismes et institutions pour l'égalité des femmes		
		152		Prévention et règlement des conflits, paix et sécurité		
			15210	Gestion et réforme des systèmes de sécurité		
			15220	Dispositifs civils de construction de la paix, et de prévention		
				et de règlement des conflits		
			15230	Maintien de la paix à l'issue d'un conflit (NU)		
			15240	Réintégration et contrôle des armes légères et de petit calibre		
			15250	Enlèvement des mines terrestres		
			15261	Enfants soldats (Prévention et démobilisation)		
	16			Infrastructure et services sociaux divers		
			16010	Services sociaux		
			16020	Politique de l'emploi et gestion administrative		
			16030	Politique du logement et gestion administrative		
			16040	Logement à coût réduit		
			16050	Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base		
			16061	Culture et loisirs		
			16062	Renforcement des capacités statistiques		
			16063	Lutte contre le trafic de drogues		
			16064	Atténuation de l'impact social du VIH/sida		
	21			Transports et entreposage		
		210		Transports et entreposage		
			21010	Politique des transports et gestion administrative		
			21020	Transport routier		
			21030	Transport ferroviaire		
			21040	Transport par voies d'eau		
			21050	Transport aérien		
			21061	Stockage		
			21081	Éducation/formation dans les transports et le stockage		
	22			Communication		
		220		Communication		
			22010	Politique des communications et gestion administrative		
			22020	Télécommunications		
			22030	Radio, télévision, presse écrite		
			22040	Technologies de l'information et de la communication (TIC)		
	23			Énergie		
		230		Production et distribution d'énergie		
		-	23010	Politique de l'énergie et gestion administrative		
			23020	Production d'énergie (sources non renouvelables)		
			23030	Production d'énergie (sources renouvelables)		

		22010	
		23040	Transmission et distribution d'électricité
		23050	Distribution de gaz
		23061	Centrales alimentées au fuel
		23062	Centrales alimentées au gaz
		23063	Centrales alimentées au charbon
		23064	Centrales nucléaires
		23065	Centrales et barrages hydroélectriques
		23066	Énergie géothermique
		23067	Énergie solaire
		23068	Énergie éolienne
		23069	Énergie marémotrice
		23070	Biomasse
		23081	Éducation et formation dans le domaine de l'énergie
		23082	Recherche dans le domaine de l'énergie
24			Banques et services financiers
	240		Banques et services financiers
		24010	Politique des finances et gestion administrative
		24020	Institutions monétaires
		24030	Intermédiaires financiers officiels
		24040	Intermédiaires financiers du secteur informel et semi formel
		24081	Éducation/formation bancaire et dans les services financiers
25			Entreprises et autres services
	250		Entreprises et autres services
		25010	Services et institutions de soutien commerciaux
		25020	Privatisation
		23020	
31		23020	Agriculture, sylviculture et pêche
31	311	23020	Agriculture, sylviculture et pêche Agriculture
31	311	31110	
31	311		Agriculture
31	311	31110	Agriculture Politique agricole et gestion administrative
31	311	31110 31120	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole
31	311	31110 31120 31130	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables
31	311	31110 31120 31130 31140	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole
31	311	31110 31120 31130 31140 31150	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31166	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31166 31181	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole Éducation et formation dans le domaine agricole
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31166 31181 31182	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole Éducation et formation dans le domaine agricole Recherche agronomique
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31186 31181 31182 31191	Agriculture Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole Éducation et formation dans le domaine agricole Recherche agronomique Services agricoles
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31181 31182 31191 31192	Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole Éducation et formation dans le domaine agricole Recherche agronomique Services agricoles Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31166 31181 31182 31191 31192 31193	Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole Éducation et formation dans le domaine agricole Recherche agronomique Services agricoles Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne Services financiers agricoles
31	311	31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31181 31182 31191 31192 31193 31194	Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole Éducation et formation dans le domaine agricole Recherche agronomique Services agricoles Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne Services financiers agricoles Coopératives agricoles
31		31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31181 31182 31191 31192 31193 31194	Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole Éducation et formation dans le domaine agricole Recherche agronomique Services agricoles Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne Services financiers agricoles Coopératives agricoles Services vétérinaires (bétail) Sylviculture
31		31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31181 31182 31191 31192 31193 31194 31195	Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole Éducation et formation dans le domaine agricole Recherche agronomique Services agricoles Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne Services financiers agricoles Coopératives agricoles Services vétérinaires (bétail) Sylviculture Politique de la sylviculture et gestion administrative
31		31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31181 31182 31191 31192 31193 31194 31195	Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Produits à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole Éducation et formation dans le domaine agricole Recherche agronomique Services agricoles Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne Services financiers agricoles Coopératives agricoles Services vétérinaires (bétail) Sylviculture Politique de la sylviculture et gestion administrative Développement sylvicole
31		31110 31120 31130 31140 31150 31161 31162 31163 31164 31165 31181 31182 31191 31192 31193 31194 31195	Politique agricole et gestion administrative Développement agricole Ressources en terres cultivables Ressources en eau à usage agricole Production agricole Production industrielle/récoltes destinées à l'exportation Bétail Réforme agraire Développement agricole alternatif Vulgarisation agricole Éducation et formation dans le domaine agricole Recherche agronomique Services agricoles Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne Services financiers agricoles Coopératives agricoles Services vétérinaires (bétail) Sylviculture Politique de la sylviculture et gestion administrative

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
		31282	Recherche en sylviculture	
		31291	Services sylvicoles	
	313		Pêche	
		31310	Politique de la pêche et gestion administrative	
		31320	Développement de la pêche	
		31381	Éducation et formation dans le domaine de la pêche	
		31382	Recherche dans le domaine de la pêche	
		31391	Services dans le domaine de la pêche	
32			Industrie, mines et constructions	
	321		Industries manufacturières	
		32110	Politique de l'industrie et gestion administrative	
		32120	Développement industriel	
		32130	Développement des petites et moyennes entreprises (PME)	
		32140	Artisanat	
		32161	Agro-industries	
		32162	Industries forestières	
		32163	Industrie textile, cuirs et produits similaires	
		32164	Produits chimiques	
		32165	Production d'engrais chimiques	
		32166	Ciment, chaux et plâtre	
		32167	Fabrication d'énergie	
		32168	Produits pharmaceutiques	
		32169	Industrie métallurgique de base	
		32170	Industries des métaux non ferreux	
		32171	Construction mécanique et électrique	
		32172	Matériel de transport	
		32182	Recherche et développement technologiques	
	322		Industries extractives	
		32210	Politique de l'industrie extractive et gestion administrative	
		32220	Prospection et exploration des minerais	
		32261	Charbon	
		32262	Pétrole et gaz	
		32263	Métaux ferreux	
		32264	Métaux non ferreux	
		32265	Métaux et minerais précieux	
		32266	Minerais industriels	
		32267	Engrais minéraux	
		32268	Ressources des fonds marins	
	323		Constructions	
		32310	Politique de la construction et gestion administrative	
33			Commerce et tourisme	
	331		Politique commerciale et réglementations	
		33110	Politique commerciale et gestion administrative	
		33120	Facilitation du commerce	
		33130	Accords commerciaux régionaux	
		33140	Négociations commerciales	
			multilatérales	
		33181	Éducation/formation dans le domaine du commerce	
	332		Tourisme	
		33210	Politique du tourisme et gestion administrative	

41			Protection de l'environnement, général	
11	410		Protection de l'environnement, général	
	.10	41010	Politique de l'environnement et gestion administrative	
		41020	Protection de la biosphère	
		41030	Diversité biologique	
		41040	Protection des sites	
		41050	Prévention et lutte contre les inondations	
		41081	Éducation et formation environnementales	
		41082	Recherche environnementale	
43		.1002	Autres multi-secteurs	
	430		Autres multi-secteurs	
		43010	Aide plurisectorielle	
		43030	Développement et gestion urbaine	
		43040	Développement rural	
		43050	Développement alternatif non agricole	
		43081	Éducation et formation plurisectorielles	
		43082	Institutions scientifiques et de recherche	
51		.2002	Soutien budgétaire	
	510		Soutien budgétaire	
	310	51010	Soutien budgétaire	
52		21010	Aide alimentaire à des fins de développement/sécurité	
32			alimentaire	
	520		Aide alimentaire à des fins de développement/aide à la	
			sécurité alimentaire	
		52010	Programmes de sécurité et d'aide alimentaire	
53			Aide sous forme de produits: autre	
	530		Aide sous forme de produits: autre	
		53030	Subventions à l'importation (biens d'équipement)	
		53040	Subventions à l'importation (produits)	
60			Actions se rapportant à la dette	
	600		Actions se rapportant à la dette	
		60010	Action se rapportant à la dette	
		60020	Annulation de la dette	
		60030	Allégement de la dette multilatérale	
		60040	Rééchelonnement d'échéances et refinancement	
		60061	Échange de dette à des fins de développement	
		60062	Autres échanges de dette	
		60063	Rachat de la dette	
72			Interventions d'urgence	
	720		Interventions d'urgence	
		72010	Assistance matérielle et services d'urgence	
		72040	Aide alimentaire d'urgence	
		72050	Coordination des secours, services de protection et de	
 73			support Proceedings of the bilitation	
13	730		Reconstruction et réhabilitation	
	130	73010	Reconstruction et réhabilitation	
74		75010	Aide à la reconstruction et à la réhabilitation Prévention des désastres	
/+	740		Prévention des désastres	
	7-10	74010	Prévention des désastres	
91		7-1010	Frais administratifs des donneurs	
21			WALLIAM WALL WALL WALLEY	

	910		Frais administratifs des donneurs	
		91010	Frais administratifs	
92			Soutien fourni aux organisations non gouvernementales (ONG)	
	920		Soutien fourni aux organisations non gouvernementales	
			(ONG)	
		92010	En faveur des ONG nationales	
		92020	En faveur des ONG internationales	
		92030	En faveur des ONG locales et régionales	
93			Réfugiés	
	930		Réfugiés dans les pays donateurs	
		93010	Réfugiés dans les pays donateurs	
99			Non affecté/Non spécifié	
	998		Non affecté/Non spécifié	
		99810	Secteur non spécifié	
	·	99820	Sensibilisation au développement	

Groupes cibles

□ Tout public
□ Enfants-soldats
□ Enfants (moins de 18 ans)
□ Communauté(s) de base
Consommateurs
□ Handicapés
□ Toxicomanes
□ Organes éducatifs (écoles, universités)
□ Personnes âgées
□ Malades (malaria, tuberculose, VIH/sida)
□ Peuples indigènes
■ Autorités locales
□ Migrants
□ Organisations non gouvernementales
□ Prisonniers
■ Catégorie professionnelle
□ Réfugiés et déplacés
□ Organismes de recherche/Chercheurs
■ PME/PMI
□ Étudiants
☐ Habitants de bidonvilles
■ Victimes de conflits/catastrophes
■ Femmes
<u> </u>
■ Autre(s) (veuillez préciser): Membres du personnel de la conservation de la nature et leurs
dépendants

Août 2018 e3b_applicform_fr.doc Page 49/77

Capacité à gérer et à exécuter les actions

Expérience par secteur

		Evnórianca	Nombre de projete	Montant estimé (en
Secteur	Année(s)	Expérience pendant les 7	Nombre de projets pendant les 7	milliers EUR) investi
200001	d'expérience	dernières années	dernières années	dans ce secteur pendant
			1.1 > 5	les 7 dernières années
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans	■ de 1 à 5 □ de 6 à 10	□ moins d'un □ de 1 à 5
	de 1 à 3 ans de 4 à 7 ans	de 4 à 7 ans	□ de 11 à 20	□ de 1 à 3
21020 . Two war and a st	□ plus de 7 ans	□ plus de 7 ans	□ de 11 à 20 □ de 21 à 50	□ de 3 à 20 □ de 20 à 50
21020 : Transports et entreposage :	pius uc / ans	pius de / ans	□ de 51 à 200	□ de 20 à 30 □ de 50 à 100
transport routier			□ de 200 à 500	□ de 100 à 300
			□ plus de 500	□ de 300 à 1 000
			pius ue soo	■ plus de 1 000
				□ inconnu
	moins d'un an	moins d'un an	■ de 1 à 5	□ moins d'un
	□ de 1 à 3 ans	\Box de 1 à 3 ans	□ de 6 à 10	□ de 1 à 5
	□ de 4 à 7 ans	□ de 4 à 7 ans	□ de 11 à 20	■ de 5 à 20
21061 : transports et	□ plus de 7 ans	□ plus de 7 ans	□ de 21 à 50	□ de 20 à 50
entreposage :			□ de 51 à 200	□ de 50 à 100
stockage			□ de 200 à 500	□ de 100 à 300
			□ plus de 500	□ de 300 à 1 000
				□ plus de 1 000
			1.125	□ inconnu
	□ moins d'un an □ de 1 à 3 ans	□ moins d'un an	■ de 1 à 5 □ de 6 à 10	□ moins d'un
	de 4 à 7 ans	□ de 1 à 3 ans ■ de 4 à 7 ans	□ de 6 à 10 □ de 11 à 20	□ de 1 à 5 □ de 5 à 20
230 : Production et	□ plus de 7 ans	□ de 4 a 7 ans □ plus de 7 ans	□ de 11 à 20 □ de 21 à 50	□ de 3 à 20 □ de 20 à 50
distribution	pius de / alis	□ plus de / alis	□ de 21 à 30	□ de 20 à 30 □ de 50 à 100
d'énergie :			□ de 200 à 500	□ de 100 à 300
23030/23040/23065			□ plus de 500	□ de 300 à 1 000
			prus ue soo	plus de 1 000
				□ inconnu
	□ moins d'un an	□ moins d'un an	■ de 1 à 5	□ moins d'un
	de 1 à 3 ans	de 1 à 3 ans	□ de 6 à 10	□ de 1 à 5
	□ de 4 à 7 ans	□ de 4 à 7 ans	□ de 11 à 20	□ de 5 à 20
311 : agriculture :	□ plus de 7 ans	□ plus de 7 ans	□ de 21 à 50	■ de 20 à 50
31120/31161/31162/31			□ de 51 à 200	□ de 50 à 100
166/31194			□ de 200 à 500	□ de 100 à 300
			□ plus de 500	□ de 300 à 1 000
				□ plus de 1 000 □ inconnu
	□ moins d'un an	□ moins d'un an	■ de 1 à 5	□ moins d'un
	de 1 à 3 ans	de 1 à 3 ans	□ de 6 à 10	□ de 1 à 5
	□ de 4 à 7 ans	□ de 4 à 7 ans	□ de 11 à 20	□ de 5 à 20
312 : sylviculture	□ plus de 7 ans	□ plus de 7 ans	□ de 21 à 50	□ de 20 à 50
31220 : développement			□ de 51 à 200	□ de 50 à 100
sylvicole			□ de 200 à 500	□ de 100 à 300
-J-1			□ plus de 500	□ de 300 à 1 000
				plus de 1 000
			• • • •	□ inconnu
313 : pêche	□ moins d'un an	□ moins d'un an	■ de 1 à 5	□ moins d'un
31310 : politique de la	□ de 1 à 3 ans	□ de 1 à 3 ans	□ de 6 à 10	□ de 1 à 5
pêche & gestion	de 4 à 7 ans	de 4 à 7 ans	□ de 11 à 20	□ de 5 à 20

administrative □ plus de 7 ans □ de 21 à 50 □ de 20 à 50 □ de 51 à 200 □ de 50 à 100 □ de 100 à 300 □ plus de 500 □ de 300 à 1 000 □ plus de 1 000 □ plus de 1 000 □ plus de 1 oun □ moins d'un an	
□ de 200 à 500 □ plus de 500 □ de 100 à 300 □ de 300 à 1 000 □ plus de 1 000 □ inconnu	
□ plus de 500 □ de 300 à 1 000 □ plus de 1 000 □ inconnu	
□ plus de 1 000 □ inconnu	
□ inconnu	
moine d'un an moine d'un an de 1 à 5	
□ de 1 à 3 ans □ de 1 à 3 ans □ de 6 à 10 □ de 1 à 5	
\Box de 4 à 7 ans \Box de 4 à 7 ans \Box de 11 à 20 \Box de 5 à 20	
321 industries \Box plus de 7 ans \Box de 21 à 50 \Box de 20 à 50	
manufacturières □ de 51 à 200 □ de 50 à 100	
32130/32161 □ de 200 à 500 □ de 100 à 300	
□ plus de 500 □ de 300 à 1 000	
■ plus de 1 000	
□ inconnu	
□ moins d'un an □ moins d'un an □ de 1 à 5 □ moins d'un	
□ de 1 à 3 ans □ de 1 à 3 ans □ de 6 à 10 □ de 1 à 5	
\Box de 4 à 7 ans \Box de 4 à 7 ans \Box de 11 à 20 \Box de 5 à 20	
33210 : politique du □ plus de 7 ans □ plus de 7 ans □ de 21 à 50 □ de 20 à 50	
tourisme et gestion	
administrative □ de 200 à 500 □ de 100 à 300	
□ plus de 500 □ de 300 à 1 000	
plus de 1 000	
□ inconnu	
41030 : Protection de ☐ moins d'un an ☐ moins d'un an ☐ de 1 à 5 ☐ moins d'un	
l'environnement, □ de 1 à 3 ans □ de 1 à 3 ans □ de 6 à 10 □ de 1 à 5	
général : diversité □ de 4 à 7 ans □ de 4 à 7 ans □ de 11 à 20 □ de 5 à 20	
biologique ■ plus de 7 ans ■ plus de 7 ans □ de 21 à 50 □ de 20 à 50	
□ de 51 à 200 □ de 50 à 100	
□ de 200 à 500 □ de 100 à 300	
□ plus de 500 □ de 300 à 1 000	
plus de 1 000	
43040 : Autres multi- ☐ moins d'un an ☐ moins d'un an ☐ de 1 à 5 ☐ moins d'un	
secteurs: \Box de 1 à 3 ans \Box de 1 à 3 ans \Box de 6 à 10 \Box de 1 à 5	
Développement rural de 4 à 7 ans de 4 à 7 ans de 11 à 20 □ de 5 à 20	
\Box plus de 7 ans \Box plus de 7 ans \Box de 21 à 50 \Box de 20 à 50	
□ de 51 à 200 □ de 50 à 100	
□ de 200 à 500 □ de 100 à 300	
□ plus de 500 □ de 300 à 1 000	
plus de 1 000	
□ inconnu	

Expérience par zone géographique

Par zone géographique (pays ou région)	Année(s) d'expérience	Nombre de projets dans cette zone géographique pendant les 7 dernières années	Montant estimé (en milliers EUR) investi dans cette zone géographique pendant les 7 dernières années moins d'un	Liste indicative des régions - Europe UE - Europe non UE - Europe orientale - Amérique centrale - Amérique du sud
Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu	□ de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ plus de 7 ans	□ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 ■ de 51 à 200 □ de 200 à 500 □ plus de 500	□ de 1 à 5 □ de 5 à 20 □ de 20 à 50 □ de 50 à 100 □ de 100 à 300 □ de 300 à 1 000 □ plus de 1 000 □ inconnu	 Asie du sud-est Asie du nord-est Asie du sud Asie centrale Méditerranée Moyen-Orient Afrique de l'est Afrique de l'ouest Afrique australe Océan indien Caraïbes Pacifique

Référence croisée de l'expérience par secteur et par zone géographique:

Secteur(s)	Zone(s) géographique(s) (pays ou région, tel
(tel que sélectionné au point 3.2.2)	qu'indiqué précédemment)
21020 : Transports et entreposage : transport routier	Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu
21061 : transports et entreposage : stockage	Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu
230 : Production et distribution d'énergie : 23030/23040/23065	Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu
311 : agriculture : 31120/31161/31162/31166/31194	Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu
312 : sylviculture 31220 : développement sylvicole	Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu
313 : pêche 31310 : politique de la pêche & gestion administrative	Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu
321 industries manufacturières 32130/32161	Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu

33210 : politique du tourisme et gestion administrative	Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu
41030 : Protection de l'environnement,	Afrique centrale / République Démocratique du
général : diversité biologique	Congo /Province du Nord-Kivu
43040 : Autres multi-secteurs :	Afrique centrale / République Démocratique du
Développement rural	Congo /Province du Nord-Kivu

Ressources

• <u>Données financières</u>

Veuillez fournir les informations suivantes, le cas échéant, en vous basant sur les comptes de gestion et le bilan de votre organisation (montants en milliers d'euros)

Année	Chiffre d'affaires ou équivalent	Gain net ou équivalent	Total du bilan	Fonds propres ou équivalent	Endettement à moyen et long terme	Endettement à court terme (< 1 an)
	(USD000)	(USD000)	(USD00 0)	(USD000)	(USD000)	(USD000)
N ²²	50.534	36.886	45.656	45.952	0	1.918
N-1	15.432	6.369	26.253	8.011	15.515	3.021
N-2	7.343	-492	11.506	1.642	8.217	1.670

• Source(s) de financement

Veuillez cocher la/les source(s) de revenus de votre organisation et indiquer les informations complémentaires demandées

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100 %)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	■ UE	30%	S.O.
N	☐ Organe(s) d'État(s) membre(s)	1%	S.O.
N	□ Organe(s) d'État(s) tiers		S.O.
N	□ Nations unies		S.O.
N	☐ Autre(s) organisation(s) internationale(s)		S.O.
N	□ Secteur privé		S.O.
N	□ Cotisations membres		

 $^{^{22}}$ N = année financière précédente.

_

N	Autres (veuillez préciser): Howard G. Buffet Foundation, Schmidt Family Foundation, ,L.Di Caprio Foundation,	69%	S.O.
	Solidaridad, etc.		
N	Total	100 %	S.O.

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100 %)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N – 1	■ UE	25%	S.O.
N – 1	☐ Organe(s) d'État(s) membre(s)	1%	S.O.
N – 1	□ Organe(s) d'État(s) tiers		S.O.
N – 1	□ Nations unies		S.O.
N-1	■ Autre(s) organisation(s) internationale(s)		S.O.
N – 1	□ Secteur privé		S.O.
N – 1	□ Cotisations membres		
N-1	☐ Autres (veuillez préciser): Howard G. Buffet Foundation, Schmidt Family Foundation, ,L.Di Caprio Foundation, Solidaridad, etc.	74%	S.O.
N-1	Total	100 %	S.O.
N-2	■ UE	40%	S.O.
N-2	□ Organe(s) d'État(s) Membre(s)		S.O.
N-2	□ Organe(s) d'État(s) tiers		S.O.
N-2	□ Nations unies		S.O.
N-2	■ Autre(s) organisation(s) internationale(s)		S.O.
N-2	□ Secteur privé		S.O.
N-2	□ Cotisations membres		
N-2	□ Autres (veuillez préciser): Howard G. Buffet Foundation, Schmidt Family Foundation, ,L.Di Caprio Foundation, Solidaridad, etc.	60%	S.O.
N-2	Total	100 %	S.O.

Année	Nom de l'auditeur agréé	Période de validité
N	Haslers Chartered Accountants	01/01/2016 - 31/12/2016
N – 1	Haslers Chartered Accountants	01/01/2015 - 31/12/2015
N – 2	Haslers Chartered Accountants	01/01 /2014 - 31/12/2014

Nombre de personnes employées (plein temps ou équivalent) Veuillez cocher une option pour chaque type de personnel

Type de personnel	Payé	Non payé
Personnel du siège: recruté et basé au siège	= < 10	□ < 10
(situé dans le pays développé)	$\Box > 10 \text{ et} < 50$	$\Box > 10 \text{ et} < 50$
	$\Box > 50 \text{ et} < 100$	$\Box > 50 \text{ et} < 100$
	□ > 100	□ > 100
	□ S.O.	□ S.O.
Personnel expatrié: recruté au siège (situé	= < 10	□ < 10
dans le pays développé) et basé dans le pays en développement	$\Box > 10 \text{ et} < 50$	$\Box > 10 \text{ et} < 50$
pays on developpement	$\Box > 50 \text{ et} < 100$	$\Box > 50 \text{ et} < 100$
	□ > 100	□ > 100
	□ S.O.	□ S.O.
Personnel local: recruté et basé dans le	□ < 10	□ < 10
pays en développement	$\Box > 10 \text{ et} < 50$	$\Box > 10 \text{ et} < 50$
	$\Box > 50 \text{ et} < 100$	$\Box > 50 \text{ et} < 100$
	= > 100	□ > 100
	□ S.O.	□ S.O.

Liste des membres du conseil d'administration

Nom	Profession	Fonction	Pays correspondant à la nationalité	Au sein du conseil depuis
M. Jan Bonde Nielsen	Industriel	Président	Danemark	2005
M. Francois de Donnea	Ministre d'Etat	Administrateur	Belgique	2005
Emmanuel de Merode	Anthropologue	Administrateur	Belgique	2005
Joanna Natasegara	Lawyer & Producer	Administrateur	Grande- Bretagne	2015
Clare Back	Lawyer	Administrateur	Grande- Bretagne	2017

4. LE CODEMANDEUR

Numéro d'identification EuropeAid	BE-2018-BND-2502044443
Nom de l'organisation	Fonds Virunga Belgique

Identité

Coordonnées du codemandeur	Fonds Virunga Belgique
	Avenue Louise 557
	1050 Bruxelles
	Belgique
Numéro de fiche d'entité juridique	Association Sans But Lucratif (ASBL)
Acronyme	FVB
Numéro d'enregistrement (ou équivalent)	Numéro d'entreprise : 0630 644 997
Date d'enregistrement	07 May 2015 : signature of the notary act 28 May 2015 : publication in the Official Journal
Lieu d'enregistrement	Notaire Indekeu (Brussels – Belgium) Official Journal (« Moniteur ») – Edition of 28 May 2015 – Number 15075552
Adresse officielle d'enregistrement	Avenue Louise 557 1050 Bruxelles
Pays d'enregistrement/ Nationalité	Belgique
Site web et adresse électronique de l'organisation	http://www.virunga.org fvb@virunga.org edemerode@virunga.org frederic@virunga.org
N° de téléphone: indicatif pays + indicatif ville + numéro	+32 475 432620 (Francois-Xavier de Donnea) +243 993 448 133(Emmanuel de Merode) +243 976 679 933 (Frédéric Henrard)
N° de fax: indicatif pays + indicatif ville + numéro	N/A

Expérience

Nom du Co	Nom du Co-demandeur: Fonds Virunga Belgique						
Intitulé du projet: Atelier des veuves							
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)		
Parc National des Virunga	100.000	Coordinateur	Petits bailleurs privés	/	2016-2018		
Objectifs et résultats de l'action							

Objectif:

Fournir une revenu digne et durable aux veuves des gardes décédés dans l'exercice de leur fonction.

Activités:

Construction des bâtiments à Rumangabo et Mutsora

Mise en place d'un système de pension

Développement d'activités génératrices de revenu (couture)

Nom du Co	Nom du Co-demandeur: Fonds Virunga Belgique						
Intitulé du projet: Soutien à l'unité d'aviation							
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action: coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée	Donateurs pour l'action (nom)	Montant de la contribution (du donateur)	Dates (de jj/mm/aaaa à jj/mm/aaaa)		
Parc National des Virunga		Coordinateur	Geronimo (producteur télévisuel) et petits bailleurs privés	120.000 + 80.000	2016-2017		
Objectifs et résultats de l'action							

Appuyer le parc dans l'acquisition et la mise sur pied d'un système de surveillance aérienne

Activités :

Achat, livraison et entretien d'un avion

Surveillance aérienne de la faune et des groupes armés

Nom du Co	Nom du Co-demandeur: Fonds Virunga Belgique						
Intitulé du	ntitulé du projet: Suivi-évaluation des activités et de l'impact						
Lieu de l'action	Coût de l'action (EUR)	Rôle dans l'action: Donateurs pour coordinateur, cobénéficiaire, entité affiliée Donateurs pour l'action (nom) contribution (du donateur) Montant de la contribution (du donateur) Dates (du donateur)					
Parc National des Virunga	50.000	Coordinateur	Ministère belge de l'environnement	50.000	2017		
Objectifs et résultats							

de l'action

Objectif:

Mise sur pied d'une équipe de suivi-évaluation

Activités:

Mesures des activités et de l'impact dans les domaines de la conservation, du développement (socio-économique) et de la stabilisation (réduction des conflits).

Profil

Statut juridique	Association Sans But Lucratif (ASBL)
À but lucratif	□ Oui ■ Non
ONG	Oui Non
Valeur de base	□ Politique □ Religieuse □ Humaniste
Votre organisation est-elle liée à une autre entité?	■ Neutre □ Oui, entité mère: veuillez indiquer son numéro d'identification EuropeAid:

Catégorie

Catégorie	Secteur Public	Secteur Privé	
	☐ Administration publique	☐ Agence d'exécution	
	☐ Représentants décentralisés d'État	☐ Université/éducation	
	☐ Organisation internationale	☐ Institut de recherche	
	☐ Institution judiciaire	☐ Groupe de réflexion	
	□ Autorité locale	■ Fondation	
	☐ Agence d'exécution	☐ Association	
	□ Université / éducation	☐ Média	
	☐ Institut de recherche	☐ Réseau//Fédération	
	☐ Groupe de réflexion	☐ Organisation professionnelle et/ou	
	□ Fondation	industrielle	
	□ Association	☐ Syndicat	
	□ Médias	☐ Organisation culturelle	
	□ Réseau/Fédération	☐ Organisation commerciale	
	☐ Organisation professionnelle et/ou industrielle	☐ Autre acteur non étatique	
	□ Syndicat		
	☐ Organisation culturelle		
	☐ Organisation commerciale		

Secteurs

П	11			Éducation
H	11	111		Éducation, niveau non spécifié
		111	11110	Politique de l'éducation et gestion administrative
			11110	Équipements scolaires et formation
			11130	Formation des enseignants
		110	11182	Recherche en éducation
		112		Éducation de base
			11220	Enseignement primaire
			11230	Éducation pour une meilleure qualité de vie pour les jeunes et les adultes
			11240	Éducation de la petite enfance
		113		Éducation secondaire
			11320	Enseignement secondaire
			11330	Formation professionnelle
		114		Éducation post-secondaire
			11420	Enseignement supérieur
			11430	Formation technique supérieure de gestion
	12			Santé
		121		Santé, général
			12110	Politique de la santé et gestion administrative
		_	12181	Éducation et formation médicales
			12182	Recherche médicale
			12191	Services médicaux
		122		Santé de base
			12220	Soins et services de santé de base
			12230	Infrastructure pour la santé de base

			12240	Nutrition de base
			12250	Lutte contre les maladies infectieuses
			12261	Éducation sanitaire
			12281	Formation de personnel de santé
	13			Programmes pour la population
				Politique en matière de population/santé et fertilité
			13010	Politique/programmes en matière de population et gestion
				administrative
			13020	Soins en matière de fertilité
			13030	Planification familiale
			13040	Lutte contre les MST et VIH/sida
			13081	Formation de personnel en matière de population et de santé
	1.4			et fertilité
	14	1.10		Distribution d'eau et assainissement
		140	1 1010	Distribution d'eau et assainissement
			14010	Politique des ressources en eau et gestion administrative
			14015	Protection des ressources en eau
			14020	Distribution d'eau et assainissement – systèmes à grande
			1.4020	échelle
			14030	Distribution d'eau potable de base et assainissement de base
			14040	Aménagement de bassins fluviaux
			14050	Traitement des déchets
			14081	Éducation/formation dans la distribution d'eau et
_	15			l'assainissement Gouvernement et société civile
	13	151		Gouvernement et société civile, général
		131	15110	Politique / planification économique et du développement
			15110	Gestion financière du secteur public
			15120	Développement des services légaux et judiciaires
			15140	Administration gouvernementale
			15150	Renforcement de la société civile
			15161	Élections
			15161	
				Droits de la personne
			15163	Liberté de l'information
		150	15164	Organismes et institutions pour l'égalité des femmes
		152	15010	Prévention et règlement des conflits, paix et sécurité
			15210	Gestion et réforme des systèmes de sécurité
			15220	Dispositifs civils de construction de la paix, et de prévention et de règlement des conflits
			15230	Maintien de la paix à l'issue d'un conflit (NU)
			15240	Réintégration et contrôle des armes légères et de petit calibre
			15250	Enlèvement des mines terrestres
			15261	Enfants soldats (Prévention et démobilisation)
	16		13201	Infrastructure et services sociaux divers
	10		16010	Services sociaux Services sociaux
			16020	Politique de l'emploi et gestion administrative
			16020	Politique du logement et gestion administrative
			16040	
			16050	Logement à coût réduit Aide plurisectorielle pour les services sociaux de base
				Culture et loisirs
			16061	
			16062	Renforcement des capacités statistiques

		1.00.02	T
		16063	Lutte contre le trafic de drogues
		16064	Atténuation de l'impact social du VIH/sida
21	210		Transports et entreposage
	210		Transports et entreposage
		21010	Politique des transports et gestion administrative
		21020	Transport routier
		21030	Transport ferroviaire
		21040	Transport par voies d'eau
		21050	Transport aérien
		21061	Stockage
		21081	Éducation/formation dans les transports et le stockage
22			Communication
	220		Communication
		22010	Politique des communications et gestion administrative
		22020	Télécommunications
		22030	Radio, télévision, presse écrite
		22040	Technologies de l'information et de la communication (TIC)
23			Énergie
	230		Production et distribution d'énergie
		23010	Politique de l'énergie et gestion administrative
		23020	Production d'énergie (sources non renouvelables)
		23030	Production d'énergie (sources renouvelables)
		23040	Transmission et distribution d'électricité
		23050	Distribution de gaz
		23061	Centrales alimentées au fuel
		23062	Centrales alimentées au gaz
		23063	Centrales alimentées au charbon
		23064	Centrales nucléaires
		23065	Centrales et barrages hydroélectriques
		23066	Énergie géothermique
		23067	Énergie solaire
		23068	Énergie éolienne
		23069	Énergie marémotrice
		23070	Biomasse
		23081	Éducation et formation dans le domaine de l'énergie
		23082	Recherche dans le domaine de l'énergie
24	0.40		Banques et services financiers
	240	0.4040	Banques et services financiers
		24010	Politique des finances et gestion administrative
		24020	Institutions monétaires
		24030	Intermédiaires financiers officiels
		24040	Intermédiaires financiers du secteur informel et semi formel
		24081	Éducation/formation bancaire et dans les services financiers
25	250		Entreprises et autres services
	250	25010	Entreprises et autres services
		25010	Services et institutions de soutien commerciaux
21		25020	Privatisation
31	211		Agriculture, sylviculture et pêche
	311	21110	Agriculture
		31110	Politique agricole et gestion administrative

□ 31120 Développement agricole Ressources en terres cultivables	
☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ 31130 ☐ ☐ Ressources en terres cultivables	
□ 31140 Ressources en eau à usage agricole	
□ 31150 Produits à usage agricole	
□ 31161 Production agricole	
Production industrielle/récoltes destinées à l'export	ation
□ 31163 Bétail	
□ 31164 Réforme agraire	
□ 31165 Développement agricole alternatif	
The state of the s	
□ 31181 Éducation et formation dans le domaine agricole	
□ 31182 Recherche agronomique	
□ 31191 Services agricoles	
□ 31192 Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacric	lienne
□ 31193 Services financiers agricoles	
Coopératives agricoles	
□ 31195 Services vétérinaires (bétail)	
Sylviculture	
D 31210 Politique de la sylviculture et gestion administrative	e
Développement sylvicole	
□ 31261 Reboisement (bois de chauffage et charbon de bois))
□ 31281 Éducation et formation en sylviculture	
□ 31282 Recherche en sylviculture	
□ 31291 Services sylvicoles	
Pêche	
Politique de la pêche et gestion administrative	
□ 31320 Développement de la pêche	
□ 31381 Éducation et formation dans le domaine de la pêche	;
□ 31382 Recherche dans le domaine de la pêche	
□ 31391 Services dans le domaine de la pêche	
Industrie, mines et constructions	
Industries manufacturières	
□ 32110 Politique de l'industrie et gestion administrative	
□ 32120 Développement industriel	
Développement des petites et moyennes entreprises	(PME)
□ 32140 Artisanat	
Agro-industries	
□ 32162 Industries forestières	
□ 32163 Industrie textile, cuirs et produits similaires	
□ 32164 Produits chimiques	
□ 32165 Production d'engrais chimiques	
□ 32166 Ciment, chaux et plâtre	
□ 32167 Fabrication d'énergie	
□ 32168 Produits pharmaceutiques	
□ 32169 Industrie métallurgique de base	
□ 32170 Industries des métaux non ferreux	
□ 32171 Construction mécanique et électrique	
□ 32172 Matériel de transport	
□ 32182 Recherche et développement technologiques	
□ 322 Industries extractives	

		22210	
		32210	Politique de l'industrie extractive et gestion administrative
		32220	Prospection et exploration des minerais
		32261	Charbon
		32262	Pétrole et gaz
		32263	Métaux ferreux
		32264	Métaux non ferreux
		32265	Métaux et minerais précieux
		32266	Minerais industriels
		32267	Engrais minéraux
		32268	Ressources des fonds marins
	323		Constructions
		32310	Politique de la construction et gestion administrative
33			Commerce et tourisme
	331		Politique commerciale et réglementations
		33110	Politique commerciale et gestion administrative
		33120	Facilitation du commerce
		33130	Accords commerciaux régionaux
		33140	Négociations commerciales
		22101	Multilatérales
	222	33181	Éducation/formation dans le domaine du commerce
	332	22210	Tourisme
- 44		33210	Politique du tourisme et gestion administrative
41	110		Protection de l'environnement, général
	410	44040	Protection de l'environnement, général
		41010	Politique de l'environnement et gestion administrative
		41020	Protection de la biosphère
		41030	Diversité biologique
		41040	Protection des sites
		41050	Prévention et lutte contre les inondations
		41081	Éducation et formation environnementales
- 12		41082	Recherche environnementale
43	120		Autres multi-secteurs
	430	12010	Autres multi-secteurs
		43010	Aide plurisectorielle
		43030	Développement et gestion urbaine
		43040	Développement rural
		43050	Développement alternatif non agricole
		43081	Éducation et formation plurisectorielles
		43082	Institutions scientifiques et de recherche
51	F10		Soutien budgétaire
	510	£1010	Soutien budgétaire
		51010	Soutien budgétaire
52			Aide alimentaire à des fins de développement/sécurité alimentaire
	520		Aide alimentaire à des fins de développement/aide à la
	320		sécurité alimentaire
		52010	Programmes de sécurité et d'aide alimentaire
53			Aide sous forme de produits: autre
	530		Aide sous forme de produits: autre
		53030	Subventions à l'importation (biens d'équipement)
		53040	Subventions à l'importation (produits)
			1 (r - · · · · · · /

60			4.0		
60	600		Actions se rapportant à la dette		
	600	C0010		Actions se rapportant à la dette	
		60010		Action se rapportant à la dette	
		60020		Annulation de la dette	
		60030		Allégement de la dette multilatérale	
		60040		Rééchelonnement d'échéances et refinancement	
		60061		Échange de dette à des fins de développement	
		60062		Autres échanges de dette	
		60063		Rachat de la dette	
72				erventions d'urgence	
	720			Interventions d'urgence	
		72010		Assistance matérielle et services d'urgence	
		72040		Aide alimentaire d'urgence	
		72050		Coordination des secours, services de protection et de	
				support	
73			Reconstruction et réhabilitation		
	730			Reconstruction et réhabilitation	
		73010		Aide à la reconstruction et à la réhabilitation	
74			Prévention des désastres		
	740			Prévention des désastres	
		74010		Prévention des désastres	
91			Frais administratifs des donneurs		
	910			Frais administratifs des donneurs	
		91010		Frais administratifs	
92			So	utien fourni aux organisations non gouvernementales (ONG)	
	920			Soutien fourni aux organisations non gouvernementales (ONG)	
		92010		En faveur des ONG nationales	
		92020		En faveur des ONG internationales	
		92030		En faveur des ONG locales et régionales	
93			Ré	fugiés	
	930			Réfugiés dans les pays donateurs	
		93010		Réfugiés dans les pays donateurs	
99			Non affecté/Non spécifié		
	998			Non affecté/Non spécifié	
		99810		Secteur non spécifié	
		99820		Sensibilisation au développement	

Groupes cibles

□ Tout public
□ Enfants-soldats
□ Enfants (moins de 18 ans)
□ Communauté(s) de base
Consommateurs
□ Handicapés
□ Toxicomanes
□ Organes éducatifs (écoles, universités)
□ Personnes âgées
□ Malades (malaria, tuberculose, VIH/sida)
□ Peuples indigènes
■ Autorités locales
□ Migrants
□ Organisations non gouvernementales
□ Prisonniers
■ Catégorie professionnelle
□ Réfugiés et déplacés
□ Organismes de recherche/Chercheurs
■ PME/PMI
□ Étudiants
☐ Habitants de bidonvilles
■ Victimes de conflits/catastrophes
■ Femmes
<u> </u>
■ Autre(s) (veuillez préciser): Membres du personnel de la conservation de la nature et leurs
dépendants

Août 2018 e3b_applicform_fr.doc Page 66/77

Capacité à gérer et à exécuter les actions

Expérience par secteur

Secteur	Année(s) d'expérience	Expérience pendant les 7 dernières années	Nombre de projets pendant les 7 dernières années	Montant estimé (en milliers EUR) investi dans ce secteur pendant les 7 dernières années
41030 : Protection de l'environnement, général : diversité biologique	□ moins d'un an de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ plus de 7 ans	□ moins d'un an de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ plus de 7 ans	□ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 200 à 500 □ plus de 500	moins d'un de 1 à 5 de 5 à 20 de 20 à 50 de 50 à 100 de 100 à 300 de 300 à 1 000 plus de 1 000 plus de 1 000 inconnu
43040 : Autres multi- secteurs : aviation et suivi-évaluation	□ moins d'un an de 1 à 3 ans de 4 à 7 ans plus de 7 ans	□ moins d'un an de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ plus de 7 ans	de 1 à 5 de 6 à 10 de 11 à 20 de 21 à 50 de 51 à 200 de 200 à 500 plus de 500	moins d'un de 1 à 5 de 5 à 20 de 20 à 50 de 50 à 100 de 100 à 300 de 300 à 1 000 plus de 1 000 inconnu

Expérience par zone géographique

Par zone géographique (pays ou région)	Année(s) d'expérience	Nombre de projets dans cette zone géographique pendant les 7 dernières années	Montant estimé (en milliers EUR) investi dans cette zone géographique pendant les 7 dernières années	Liste indicative des régions - Europe UE - Europe non UE - Europe orientale - Amérique centrale
Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu	□ moins d'un an de 1 à 3 ans □ de 4 à 7 ans □ plus de 7 ans	■ de 1 à 5 □ de 6 à 10 □ de 11 à 20 □ de 21 à 50 □ de 51 à 200 □ de 200 à 500 □ plus de 500	■ moins d'un □ de 1 à 5 □ de 5 à 20 □ de 20 à 50 □ de 50 à 100 □ de 100 à 300 □ de 300 à 1 000 □ plus de 1 000 □ inconnu	 Amérique du sud Asie du sud-est Asie du nord-est Asie du sud Asie centrale Méditerranée Moyen-Orient Afrique de l'est Afrique de l'ouest Afrique australe Océan indien Caraïbes Pacifique

Référence croisée de l'expérience par secteur et par zone géographique:

Secteur(s) (tel que sélectionné au point 3.2.2)	Zone(s) géographique(s) (pays ou région, tel qu'indiqué précédemment)
41030 : Protection de l'environnement, général : diversité biologique	Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu
43040 : Autres multi-secteurs : Aviation et suivi-évaluation	Afrique centrale / République Démocratique du Congo /Province du Nord-Kivu

Ressources

• <u>Données financières</u>

Veuillez fournir les informations suivantes, le cas échéant, en vous basant sur les comptes de gestion et le bilan de votre organisation (montants en milliers d'euros)

Année	Chiffre d'affaires ou équivalent	Gain net ou équivalent	Total du bilan	Fonds propres ou équivalent	Endettement à moyen et long terme	Endettement à court terme (< 1 an)
	(EUR000)	(EUR000)	(EUR00 0)	(EUR000)	(EUR000)	(EUR000)
N	281	255	25	46	0	0

• Source(s) de financement

Veuillez cocher la/les source(s) de revenus de votre organisation et indiquer les informations complémentaires demandées

Année	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100 %)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = cotisations membres)
N	□ UE		S.O.
N	□ Organe(s) d'État(s) membre(s)	30%	S.O.
N	□ Organe(s) d'État(s) tiers		S.O.
N	□ Nations unies		S.O.
N	☐ Autre(s) organisation(s) internationale(s)		S.O.
N	■ Secteur privé	30%	S.O.
N	□ Cotisations membres		
N	■ Autres (veuillez préciser): Petits bailleurs privés.	40%	S.O.
N	Total	100 %	S.O.

Liste des membres du conseil d'administration

Nom	Profession	Fonction	Pays correspondant à la nationalité	Au sein du conseil depuis
Francois-Xavier de Donnea	Ministre d'Etat	Président	Belge	2015
Frank De Coninck	Diplomate	Membre	Belge	2015`
Emmanuel de Merode	Anthropologue	Membre	Belge	2015
Frédéric Henrard	Diplomate	Secrétaire Général	Belge	2018

Août 2018
Page 69/77

5. MANDAT POUR LE CODEMANDEUR

Le(s) codemandeur(s) autorise(nt) le demandeur chef de file Virunga Foundation à soumettre en leur nom le présent formulaire de demande et à signer en leur nom le modèle de contrat de subvention avec la COFED (l'«administration contractante ») ainsi qu'à être représenté(s) par le demandeur chef de file dans toutes les matières concernant ce contrat de subvention.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée à l'administration contractante. Je m'engage à satisfaire aux principes de bonne pratique en matière de partenariat.

Nom:	Frédéric Henrard
Organisation:	Fonds Virunga Belgique
Fonction:	Secrétaire Général
Signature:	
Date et lieu:	Rumangabo, 05 septembre 2018

Août 2018 Page 70/77

6. ASSOCIES PARTICIPANT A L'ACTION

Sans objet.

Août 2018 e3b_applicform_fr.doc

7. LISTE DE CONTROLE POUR LE FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE

Intitulé de l'action	Combattre l'exploitation illégale de la forêt par l'application de la loi et la création d'alternatives économiques durables en collaboration avec les communautés locales
----------------------	--

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	
Nom du demandeur chef de file	Virunga Foundation
Numéro d'identification EuropeAid Nationalité/Pays et date d'enregistrement Numéro de fiche d'entité juridique Statut juridique	GB-2008-FXU-3011801189 Royaume-Uni, 20 octobre 2005 6000279558 Private Company Limited by Guarantee Registered in England and Wales
Codemandeur Nom du codemandeur Numéro d'identification EuropeAid Nationalité/pays et date d'enregistrement: Numéro de fiche d'entité juridique (si disponible) Statut juridique	Fonds Virunga Belgique BE-2018-BND-2502044443 Belgique 07 mai 2015 / Association Sans But Lucratif
Entité affiliée Nom de l'entité affiliée Numéro d'identification EuropeAid Nationalité/pays et date d'enregistrement: Statut juridique Préciser à qui vous êtes affilié (demandeur chef de file ou codemandeur) Préciser le type d'affiliation	S.O.

Août 2018 e3b_applicform_fr.doc

AVANT D'ENVOYER VOTRE DEMANDE, VEUILLEZ VÉRIFIER QUE CHACUN DES CRITÈRES SUIVANTS EST ENTIÈREMENT RESPECTÉ ET COCHEZ-LES:		Cochez les points ci-dessous	
Intitulé de la proposition: Agriculture et Développement Économique en périphérie du Parc National des Virunga	Oui	Non	
PARTIE 1 (ADMINISTRATIF) 1. Le formulaire correct de demande de subvention a été utilisé.	X		
2. La déclaration du demandeur chef de file est remplie et signée.	X		
3. La proposition est dactylographiée et est en français. Lorsque plus d'une langue est autorisée, la proposition est rédigée dans celle qui est le plus communément utilisée par la population cible dans le pays dans lequel l'action a lieu.	X		
4. Un original et une copie sont joints.	X		
5. Une version électronique de la proposition est jointe.	X		
6. Chaque codemandeur a rempli et signé le mandat, qui est joint. [si un/des codemandeur(s) n'est/ne sont pas obligatoire(s): < Veuillez indiquer «sans objet» (S.O.) s'il n'y a pas de codemandeur>]	S.O.		
7. Chaque entité affiliée a rempli et signé une déclaration d'entité affiliée, qui est jointe. [si une/des entité(s) affiliée(s) n'est/ne sont pas obligatoire(s): Veuillez indiquer «sans objet» (S.O.) s'il n'y a pas d'entité affiliée]	S.O.		
8. Le budget est joint, équilibré et présenté dans le format requis et libellé en EUR.	X		
9. Le cadre logique est complété et joint.	X		
PARTIE 2 (ÉLIGIBILITÉ) 10. L'action sera mise en œuvre dans [un]/[des] [pays] [une région]/[des régions] éligible(s) ou dans le nombre minimum requis de [pays] [régions] éligibles.	X		
11. La durée de l'action est comprise entre <x mois=""> et <x mois=""> (durées minimale et maximale autorisées).</x></x>	S.O.		
12. La contribution de l'UE demandée est comprise entre <x autre="" eur="" monnaie=""> et <x autre="" eur="" monnaie=""> (minimum et maximum autorisés).</x></x>	S.O.		
13. La contribution de l'UE demandée est comprise entre <x %=""> et <x %=""> du total des coûts éligibles (pourcentages minimum et maximum autorisés)²³.</x></x>	S.O.		
14. Le montant total de financement demandé sur la base des options simplifiées en matière de coûts n'excède pas <60 000 EUR/seuil mentionné au point 2.1.4. des lignes directrices> pour chaque demandeur.	S.O.		
[Pour les procédures restreintes: 15. La contribution demandée n'a pas été modifiée de plus de 20 % par rapport au montant demandé au stade de la note succincte de présentation.]	S.O.		
Des points peuvent être ajoutés si les lignes directrices à l'intention des demandeurs prévoient des critères d'éligibilité supplémentaires pour l'action.	S.O.		

²³ S'il y a lieu, ajouter le pourcentage du total des coûts acceptés.

8. DECLARATION DU DEMANDEUR CHEF DE FILE

Le demandeur chef de file, représenté par le soussigné, signataire autorisé du demandeur chef de file dans le cadre du présent appel à propositions, représentant les éventuels codemandeur(s) et/ou entité(s) affiliée(s) dans l'action proposée, déclare par la présente que

- o le demandeur chef de file dispose des sources de financement mentionnées à la section 2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs;
- le demandeur chef de file dispose des capacités financières suffisantes pour réaliser l'action proposée ou le programme de travail;
- le demandeur chef de file certifie son statut juridique, celui de ses codemandeur(s) et entité(s) affiliée(s) conformément aux parties 3, 4 et 5 de la présente demande;
- o le demandeur chef de file, les codemandeur(s) et les entité(s) affiliée(s) disposent des compétences professionnelles et diplômes requis dans la section 2 des lignes directrices à l'attention des demandeurs...
- le demandeur chef de file s'engage à respecter, d'une part, les obligations prévues dans la déclaration de l'/des entité(s) affiliée(s) du formulaire de demande de subvention et, d'autre part, les principes de bonne pratique en matière de partenariat;
- le demandeur chef de file est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre de l'action, le cas échéant avec le(s) codemandeur(s) et/ou entité(s) affiliée(s), et n'agit pas en qualité d'intermédiaire;
- si le montant demandé est supérieur à 60 000 EUR, le demandeur chef de file, le(s) codemandeur(s) et l'/les entité(s) affiliée(s) ne se trouvent dans aucune des situations les excluant de la participation aux marchés énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique (disponible à l'adresse Internet suivante: http://ec.europa.eu/europeaid/prag/document.do). En outre, le demandeur chef de file et le(s) codemandeur(s) et/ou entité(s) affiliée(s) reconnaissent et acceptent que s'ils participent à cet appel à propositions tout en se trouvant dans l'une de ces situations, ils peuvent être exclus d'autres procédures conformément au point 2.3.4 du Guide pratique;
- le demandeur chef de file et, le cas échéant, chaque codemandeur et entité affiliée peuvent fournir immédiatement, sur demande, les pièces justificatives mentionnées au point 2.4 des lignes directrices à l'intention des demandeurs;
- o le demandeur chef de file et, le cas échéant, chaque codemandeur et entité affiliée sont éligibles conformément aux critères définis aux points 2.1.1 et 2.1.2 des lignes directrices à l'intention des demandeurs;
- s'il est recommandé pour l'octroi d'une subvention, le demandeur chef de file accepte les conditions contractuelles telles que fixées dans le modèle de contrat de subvention annexé aux lignes directrices à l'intention des demandeurs (annexe G) (ou dans le contrat de subvention EP, selon le cas).

Le demandeur chef de file est pleinement conscient de l'obligation d'informer sans délai l'administration contractante auquel cette demande est soumise si la même demande de financement faite à d'autres services de la Commission européenne ou à des institutions européennes a été acceptée par eux après soumission de cette demande de subvention.

Nous reconnaissons que si nous participons tout en nous trouvant dans l'une des situations prévues au point 2.3.3.1 du Guide pratique ou s'il est établi que de fausses déclarations ont été faites ou que de fausses informations ont été fournies, nous nous exposons à être exclus de cette procédure et pouvons faire l'objet de sanctions administratives sous forme de l'exclusion et de pénalités financières représentant 2 à 10 % de la valeur totale estimée de la subvention octroyée et que cette information peut être publiée sur le site internet de la Commission, conformément aux conditions énoncées à la section 2.3.4 du Guide pratique. Nous sommes conscients que, pour assurer la protection des intérêts financiers de l'UE, nos données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit

Août 2018 Page 74/77 interne, au système de détection rapide et d'exclusion, à la Cour des comptes européenne, à l'instance spécialisée en matière d'irrégularités financières ou à l'Office européen de lutte antifraude).

Signée au nom et pour le compte du demandeur chef de file

Nom	Emmanuel de Merode
Signature	
Fonction	Directeur de Virunga Foundation
Date	Rumangabo, 05 septembre 2018

9. GRILLE D'ÉVALUATION POUR LA DEMANDE COMPLETE

(RESERVEE A L'USAGE DE L'ADMINISTRATION CONTRACTANTE)

	OUI	NON
Pour les procédures ouvertes: [OUVERTURE ET VERIFICATION ADMINISTRATIVE ET	001	11011
EVALUATION DE LA NOTE SUCCINCTE DE PRESENTATION]		
1. La date limite de soumission a été respectée.		
2. La demande remplit tous les critères énoncés dans la liste de contrôle figurant à la		
section 7 de la partie B.		
La conformité administrative a été vérifiée par: Date:		
DECISION: A. La comité a décidé d'évaluer la note quasinete de mécantation, qui a neceé avec quasicale.		
A. Le comité a décidé d'évaluer la note succincte de présentation, qui a passé avec succès le stade du contrôle administratif.		
B. Le comité a décidé de recommander l'évaluation du formulaire complet de demande.		
La note succincte de présentation a été évaluée par:		
Date:		
Pour les procédures restreintes: [OUVERTURE ET VERIFICATION ADMINISTRATIVE		
1. La date limite de soumission a été respectée.		
2. La demande complète remplit tous les critères énoncés dans la liste de contrôle figurant à		
la section 7 de la partie B.		
<u>DECISION:</u>		
Le comité a décidé d'évaluer la demande complète, qui a passé avec succès le stade du		
contrôle administratif.		
La conformité administrative a été vérifiée par:		
Date:		
EVALUATION DE LA DEMANDE COMPLETE		
DECISION:		
A. La proposition a été provisoirement sélectionnée en tant qu'une des propositions les		
mieux notées dans les limites de l'enveloppe financière disponible et le comité a		
recommandé de vérifier son éligibilité.		
B. La proposition a été inscrite sur la liste de réserve en tant qu'une des propositions les		
mieux notées et le comité a recommandé de vérifier son éligibilité.		
La proposition a été évaluée par:		
Date:		
VERIFICATION DE L'ELIGIBILITE		
3. La liste de contrôle pour le formulaire complet de demande (partie 2) a été dûment		
complétée.		
4. Le demandeur chef de file remplit les critères d'éligibilité visés au point 2.1.1 des lignes		
directrices.		
5 X 1/1 Z . 1/2 1 1 /2 11/7 2 1 12/7 1 1/2		
5. L'/les éventuel(s) codemandeur(s) rempli(ssen)t les critères d'éligibilité visés au		
point 2.1.1 des lignes directrices.		
6. L'/les éventuelle(s) entité(s) affiliée(s) rempli(ssen)t les critères d'éligibilité visés au		
point 2.1.3 des lignes directrices.		
7. Les pièces justificatives énumérées ci-dessous ont été soumises conformément aux lignes		
directrices (point 2.4).		
a. Les statuts ou articles d'association du demandeur chef de file		
b. Les statuts ou articles d'association des demandeurs et de l'/des entité(s) affiliée(s)		
c. Le rapport d'audit externe du demandeur chef de file (le cas échéant)		

d. Copie des derniers états financiers du demandeur chef de file	
L'éligibilité a été évaluée par:	
Date:	
DECISION:	
Le comité a vérifié l'éligibilité de la proposition au regard des critères énoncés dans les	
lignes directrices à l'intention des demandeurs et a sélectionné la proposition pour	
financement.	